

"L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LE MOUVEMENT OUVRIER". Centre d'etudes Socialistes.
Parigi 5-6 X 63.

- 1) - J.M.VINCENT:elements de reflexion sur la situation du syndicalisme en Europe
- 2) - Rapport Collectif:L'Europe et ses problemes agricoles.
- 3) - E.Mandel:Structure et dynamique du Marche Commun.
- 4) - A.Gorz: Marché Commun et planification.
- 5) - Equipe d'Analyses & Documents:Communication écrite.

CENTRE D'ÉTUDES SOCIALISTES
29, rue Descartes
PARIS 5ème
Tel. MED 55-20

COLLOQUE INTERNATIONAL

"L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LE MOUVEMENT OUVRIER"

Eléments de réflexion sur la situation du syndicalisme en Europe

par J.M. VINCENT

Plan du rapport

Le développement du rapport sera communiqué lors du colloque

SITUATION DU SYNDICALISME EN EUROPE

I - Le contexte général

A - Le capitalisme des oligopoles

- nature de l'entreprise capitaliste moderne (démultiplication des fonctions et des privilèges attachés à la propriété)
- nature de la concurrence (recherche d'une extension des marchés - contrôle en amont et en aval) groupes pluri-fonctionnels.
- non coopération des groupes capitalistes
- non hiérarchie des plans particuliers - irrationalité du système

B - Le rôle de l'Etat

- L'Etat comme groupe de groupes
- Fonctions : arbitrage, aide, suppléance, coordination

C - Le marché commun comme juxtaposition et polarisation de forces

- début d'interpénétration et d'internationalisation des capitaux sous des formes non irréversibles.

II - Difficultés dans la maîtrise du progrès technique

A - Les tendances de l'accumulation sous les oligopoles

- investissements "factor saving" pour surprofit différentiel
- accroissement productivité physique (rapport investissements additionnels/augmentation de la production)
- surcapitalisation et amortissement accéléré

B - Le taux de profit lié à l'augmentation lente de la consommation des salariés, à l'augmentation de la consommation productive (investissements) et à l'augmentation de la consommation improductive.

- Rôle central du contrôle de la force de travail et de sa rémunération (taux d'exploitation)
- La politique des revenus et la socialisation des acquêts.

III - L'évolution politique et sociale

A - Le dépérissement de la démocratie (théorie de Schumpeter)

B - Evolution sociale, dépendance et subordination

C - Tentatives d'intégration des syndicats - les pouvoirs compensateurs

IV - Signification de l'intégration européenne pour les syndicats

A - La programmation sociale comme pré-condition d'un marché commun

B - La politique européenne de conjoncture

C - La participation à la C E E

- Le comité économique et social

.../...

D - Les conventions collectives européennes ?

E - Le droit de grève

V - Les grands problèmes

A - Classe ouvrière et progrès technique

- L'emploi aujourd'hui - prévisions
- La classe ouvrière comme aiguillon du progrès technique

B - Problèmes des salaires et du travail

- salaires masculins et féminins
- congés payés
- durée du travail
- salaires garantis
- assurance chômage
- ouvriers immigrés

C - Problèmes des déséquilibres de la croissance

- énergie
- transports
- régions
- services publics

VI - Les réactions ouvrières

A - Actuelles

positions syndicats et positions social-démocrates, co-gestion

B - Souhaitables

- échanges d'expériences (délégations, écoles syndicales)
- coordination par branches - recherche unité d'action
- problème de l'Allemagne

VII - PROBLEMES DE L'AUTONOMIE OUVRIERE

A - Action sur le processus de production (approfondissement des contradictions)

B - Empiètements sur le pouvoir capitaliste

C - Aspects du pouvoir de négociation (tous les éléments du rapport de travail)

D - Défense de l'initiative publique

E - Réformes de structures anti-capitalistes et programme de transition

F - L'indépendance syndicale.

VIII - La dimension politique internationale

A - Lutte internationale contre la programmation capitaliste

- coordination des luttes nationales (ni en deça, ni au delà)
- non acceptation du cadre fixé par Traité de Rome (lois européennes et lois nationales)

B - Problèmes du rassemblement anti-monopoliste

doit être contre régime capitaliste, sinon ambiguïté

C - Impossibilité du retour en arrière

- nouvelle étape, division du travail - intensification des échanges
- signification des intégrations régionales à l'heure actuelle
- fausse perspective du "nationalisme européen"

D - Perspectives

- modèle possible, comparaisons avec COMECON (Conseil d'entraide mutuelle)
 - les frontières européennes déjà dépassées.
-

Centre d'Etudes Socialistes

29, rue DESCARTES

PARIS V

COLLOQUE INTERNATIONAL

" L'INTEGRATION EUROPEEN ET LE MOUVEMENT OUVRIER".

"L'europe et ses problèmes agricoles"

Rapport Collectif

Au début des années '60, la population active agricole dans l'Europe des six était de 18 millions de travailleurs, soit 22,7% de la population active totale, et la valeur ajoutée par l'agriculture représentait 12% du Produit National Brut des 6 pays.

Ces chiffres ou plutôt ces ordres de grandeurs suffisent à indiquer que le problème agricole ne peut-être un problème secondaire pour les partenaires du Marché Commun.

Toutes les discussions, tous les commentaires ayant pour objet cette institution, ses avantages et inconvénients, et les développements économiques et politiques qu'elle implique, s'accordent à attribuer aux problèmes du secteur agricole un caractère de particulière gravité. Mais les difficultés commencent à propos des méthodes à employer pour étudier ces problèmes.

Il nous semble que, trop souvent, en vue de remédier aux déséquilibres qu'ils décèlent, les observateurs se contentent de raisonner en terme d'ajustement de l'offre et de la demande des divers produits, de structures des échanges aussi bien entre les pays membres, qu'entre la communauté et l'extérieur, le tout débouchant sur des analyses classiques de coûts de productions comparés, de mécanismes de soutien des prix et de protections douanières. Quelque utiles que soient de telles analyses pour des actions à court terme, il ne semble pas qu'elles permettent de pénétrer au coeur du problème.

E En effet, on peut considérer que le phénomène le plus important qui affecte le secteur agricole d'Europe Occidentale, n'est pas tant l'ouverture du Marché Commun agricole, que le lent envahissement de ce secteur par des structures techniques et économiques de type industriel.

Si nous posons le problème de cette façon, il serait peut-être plus éclairant de considérer le Marché Commun agricole non comme un phénomène en soi, mais comme un accident dont il faut examiner en quoi il pourrait affecter le rythme ou les modalités de l'intégration de l'agriculture européenne à la société industrielle.

Les chiffres globaux que nous rappelions plus haut recouvrent une réalité extrêmement hétérogène ; puisqu'ils regroupent le Hollandais exploitant un demi-hectare de serres, le grand céréalier de la Beauce et le pauvre métayer sicilien. Des zones entières organisées selon des modes pré-capitalistes tentent d'apporter leurs maigres surplus alimentaires sur des marchés de consommation où ils rencontreront les entrepreneurs capitalistes des grandes plaines limoneuses du Nord et les représentants des trusts internationaux du commerce des produits agricoles.

.../...

I. LES FORCES PRODUCTIVES DANS L'AGRICULTURE EUROPEENNE.

Pour décrire ce monde agricole hétérogène et en rapide évolution, un schéma explicatif est nécessaire.

Cet instrument nous sera fourni par une esquisse de l'évolution des forces productives et des modes de production agricole en Europe depuis le développement de l'industrialisation.

Une fois en possession de ce schéma, nous pouvons en tirer :

- des critères de classement qui permettront de classer les observations dont nous disposons sur l'état actuel à l'Europe agricole ;
- un outil de prévision pour tenter de déduire la ou les solutions possibles aux problèmes de fond que rencontre le monde agricole européen ;
- une source d'inspiration pour la formulation de recommandations politiques.

a) - Les grandes lignes de l'évolution de l'agriculture européenne.

La société industrielle capitaliste est née, à la fin du XVIII^e et s'est développée au cours du XIX^e siècle dans les pays de l'Europe des Six, au sein d'un système rural composé en majorité d'exploitations familiales, de taille réduite.

Dès lors, la division du travail allait accomplir des progrès de plus en plus rapides, au fur et à mesure que l'accroissement de la population urbaine exigeait de l'agriculture une masse croissante de surplus alimentaire. La paysannerie fut donc amenée à abandonner les techniques de l'agriculture patriarcale de subsistance, au moment même où le développement industriel et la naissance de l'agronomie scientifique lui permettait d'acquérir des outils et des techniques nouvelles.

Pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'à la veille de la 2^e guerre mondiale, cette évolution se poursuivit avec régularité. Le développement de l'industrie, appelait dans les agglomérations urbaines une partie de la population agricole et cette migration était rendue possible par l'amélioration continue des techniques de production agricole.

.../...

Mais la croissance de la production s'opérait toujours dans un cadre strictement artisanal et il n'allait pas pouvoir en être autrement pour longtemps encore. Et l'on en vint à croire que l'agriculture garderait perpétuellement l'originalité d'être le seul grand secteur de la production des biens à ne pas adopter le mode de production industriel.

On peut dire schématiquement que le mode de production industriel se caractérise par l'emploi massif de capital dans une combinaison productive de grande dimension (I) organisée suivant le principe de la division du travail et fournissant un produit standardisé.

Un tel organisme, plus compliqué qu'une entreprise artisanale, est également plus fragile. Fondé sur une rationalisation totale de la production, il est incapable de supporter d'être soumis au hasard. En particulier, il doit pouvoir disposer de techniques aussi standardisées que possible, dans leur mise en oeuvre comme dans leurs résultats. Faute de cette condition, la direction centralisée et à distance, autre trait essentiel du mode de production industriel, devient impossible.

Or, les sciences biologiques et leurs auxiliaires (machinisme agricole, hydraulique...) n'étaient pas assez avancées pour assurer aux producteurs une maîtrise des phénomènes naturels suffisante pour permettre la production de masse de type industriel.

La petite exploitation familiale de type artisanal est donc restée longtemps la plus courante, car elle était la mieux adaptée au caractère aléatoire des techniques. En effet, le mode de production artisanal lui implique normalement la prise en considération du hasard et la valeur d'un artisan se reconnaît justement à son habileté à réagir devant l'aléatoire, voire à son ingéniosité à en tirer parti.

Aussi l'intensification de la productivité de la terre et bétail était obtenue par le recours au travail de la famille paysanne et même la recherche d'une plus grande qualification du travail se faisait selon des modes artisanaux fondés sur le savoir faire individuel et l'exploitation souvent fort coûteuse en main-d'oeuvre, de tous les moyens plus ou moins circonstanciels d'élever les rendements physiques.

(I) le qualificatif de "grande" n'a bien entendu ici qu'une valeur relative.

.../...

L'existence à cette époque, dans la partie de l'Europe qui nous occupe, de grandes ou très grandes propriétés ne nous semble pas contredire notre analyse. En effet, ces grands domaines étaient le plus souvent mis en valeur par concession à un grand nombre de tenanciers et les formes techniques alors en usage étaient celles de la petite exploitation familiale. Il était des cas où, pourtant, la mise en valeur s'effectuait dans le cadre même du grand domaine. Nous pensons que ce mode de faire valoir qui supposait le recours à une main-d'oeuvre abondante et quasi-servile, et ne pouvait s'exercer qu'au sein d'un système politique et social de type nettement féodal (Italie du Sud, Prusse Impériale), ne présentait pas, au moins jusqu'à la fin du XIX^e, les caractères de l'entreprise industrielle.

La situation que nous venons de décrire commença à se modifier sous l'influence des progrès décisifs que fit la mécanisation au début du XX^e siècle. Dès cette époque, on assista à l'apparition de formes industrielles dans la production céréalière, là où les structures de la propriété le permettaient, essentiellement dans les plaines de l'Amérique du Nord et dans l'U.R.S.S. des années 20, où la constitution de grandes exploitations collectives avait justement pour but explicite la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture.

Mais en Europe de l'Ouest, à cette époque, on ne peut trouver de phénomènes d'industrialisation que dans de rares grandes exploitations de Grande-Bretagne surtout et aussi du Bassin Parisien, de Belgique, ou dans certains grands domaines d'Allemagne du Nord qui passaient directement de l'économie féodale à l'économie industrielle.

En fait, les structures sociales agricoles traditionnelles étaient encore trop solides pour que l'innovation technique puisse les modifier. Ce fut le contraire qui se passa : les fabricants de machines agricoles fournirent et fournissent encore aujourd'hui un effort technique constant pour miniaturiser les tracteurs et machines agricoles, moissonneuses-batteuses y compris, réussissant ainsi à mettre de façon durable le machinisme du service de la petite exploitation artisanale.

Par ailleurs, les spéculations animales restaient presque totalement à l'écart de toute forme d'industrialisation, le progrès technique y étant beaucoup plus lent, du fait de la complexité des problèmes scientifiques qu'il pose.

Jusqu'à une époque récente, les différents types d'élevage restaient donc inévitablement un domaine privilégié des méthodes artisanales et il était même reconnu que les spéculations animales seraient le salut de l'exploitation familiale. (I)

(I) On peut rapprocher de ces constatations les déboires éprouvés par les pays socialistes en matière d'élevage, et le fait qu'une grande partie de l'approvisionnement en produits animaux y est assuré par les lopins individuels des kolkhoziens.

Face à un secteur productif artisanal, la tâche du secteur de la distribution alimentaire était lourde et compliquée.

En effet, la production dispersée et irrégulière, en quantité comme en qualité, devait finalement servir à approvisionner des zones urbaines fortement peuplées. Le rassemblement des masses de produits alimentaires nécessaires aux villes, à partir d'une multitude de petits excédents commercialisés par chaque producteur nécessitait l'intervention d'un grand nombre d'agents commerciaux réalisant plusieurs concentrations successives de la production. Chacune de ces concentrations s'effectuait sur une échelle de plus en plus grande et s'accompagnait éventuellement d'opération de triage, de transformation, de calibrage, d'allotissement.

La production étant dispersée en petits envois, un grand nombre d'intermédiaires était nécessaire et chacun ne pouvait avoir qu'un volume d'affaires réduit. Par ailleurs, l'hétérogénéité dans la qualité des produits et leur caractère le plus souvent périssable faisaient reposer la prospérité de l'entreprise sur l'habileté et la promptitude à acheter du commerçant lui-même, aidé quelquefois d'un petit nombre de collaborateurs de confiance.

On voit que les nécessités techniques, là encore, empêchaient le commerce alimentaire, au moins en ce qui concerne les produits périssables, de sortir du cadre artisanal.

D'ailleurs, cette description s'applique encore dans une large mesure aux réseaux de distribution alimentaires d'aujourd'hui, comme en témoigne par exemple le marché français de la viande.

. . .

Pourtant, un ensemble de phénomènes, apparus en Europe au début des années 50 nous semble montrer que le système à caractère artisanal que nous venons d'analyser est en train de disparaître pour faire place à un système de type industriel et le rythme du développement de ces phénomènes depuis lors donne à croire que cette disparition s'opérera rapidement.

Par un mouvement dialectique qui ne saurait surprendre, c'est le succès même de l'agriculture artisanale qui la condamne à disparaître.

En effet, la disparition de la pénurie de produits alimentaires, obtenue par les remarquables progrès de la productivité des exploitations individuelles, a entraîné tout naturellement une baisse relative des prix de vente des produits agricoles et particulièrement une détérioration des termes de l'échange entre agriculture et industrie.

.../...

Or, cette chute de revenu des agriculteurs intervient au moment même où les travailleurs urbanisés commencent à bénéficier de l'expansion industrielle et à pénétrer, quoique modestement, dans "l'ère de l'abondance". Quels que puissent être les mérites réels de l'abondance ainsi entendue, il demeure qu'elle a commencé à exercer une attraction indéniable sur la population paysanne et que celle-ci demande à en profiter.

Tel est bien le sens de la revendication de la "parité des revenus" dont les organisations professionnelles font leur thème favori. Les producteurs qui n'attendent la conquête de cette parité que de leurs propres efforts, doivent naturellement réduire massivement leurs coûts de production. Ils doivent également reconsidérer leur système de production de façon à obtenir la productivité maxima non plus par hectare comme ils le faisaient auparavant, mais par heure de travail.

De tels objectifs ne peuvent être atteints que par un effort continu pour remplacer le travail humain par la mécanisation.

Or, ce recours à la machine impose au processus de production un double caractère :

- d'une part, il doit s'opérer sur une grande échelle, car seule une production de masse permet de supporter les frais fixes résultant de l'entretien et de l'amortissement de machines de plus en plus coûteuses. En effet, les progrès de la mécanisation rendent de plus en plus difficile la miniaturisation qui avait initialement permis d'éviter une remise en cause des structures de production.

- d'autre part, il doit mettre en oeuvre des techniques de production simples, standardisées, laissant peu de place à l'aléa, ne demandant qu'une surveillance globale, qui seules permettent la mécanisation.

Le producteur se trouve alors avoir abandonné le modèle de production artisanal pour en adopter un autre qui s'opère dans un cadre de grande dimension, qui substitue le capital du travail, qui standardise ses méthodes et ses produits et qui n'est autre que le modèle de production industriel.

La transformation dont nous parlons se trouve actuellement masquée par l'inégal niveau de développement technique des différentes branches de production agricole.

.../...

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les productions végétales ont été les premières atteintes par la mécanisation et ont connu les premières un début d'industrialisation dans les zones céréalières et betteravières de la plaine qui borde au nord l'Europe des Six. Aujourd'hui, cette zone est largement industrialisée, si l'on considère comme industrialisée une exploitation cultivant par exemple une centaine d'hectares de céréales, ce qui correspond à une surface totale de 150 à 200 hectares. Nous pensons en effet qu'à partir de cette surface les processus de production mis en oeuvre présentent déjà tous les caractères que nous avons attribués au processus de production industriel. La taille relativement modeste de l'entreprise, le fait que la main-d'oeuvre est très réduite et que le chef d'entreprise est souvent en même temps travailleur manuel, ne nous semblent pas contradictoires avec une telle conception.

L'examen des statistiques de l'ONIC montre, qu'au moins pour la France, l'essentiel de la production de céréales est assuré par ces exploitations. Parallèlement, on constate qu'elles ont abandonné à peu près complètement les spéculations animales, en particulier l'élevage bovin, du jour où l'on a su se passer du fumier pour l'entretien du potentiel humique des terres. Nous avons vu par contre que les productions animales étaient restées la spécialité des petites et moyennes exploitations dont elles assuraient la survie. Ces productions étaient pratiquées au sein de systèmes variés désignés par les agronomes sous le nom générique de "polyculture-élevage", où des cultures plus ou moins intensives de fourrages, de plantes sarclées et quelquefois de céréales devaient fournir l'essentiel de l'alimentation du plus grand nombre possible de bovins, de porcs et de volailles.

Le démembrement de ce système commence quand les progrès de la génétique et de la physiologie de la nutrition ont permis la mise au point aux Etats-Unis d'une aviculture susceptible d'industrialisation totale. Cette aviculture s'est répandue en Europe depuis 10 ans, à une vitesse foudroyante et elle est en train de se substituer partout à "l'aviculture de basse-cour" traditionnelle. Recourant à des industriels spécialisés pour l'achat des poussins et de leur nourriture, il arrive de plus en plus souvent qu'elle soit pratiquée par des non-agriculteurs et en dehors de toute exploitation agricole. D'ailleurs, les élevages de ce type, quand ils sont pratiqués par des agriculteurs, ne participent en rien au système de production de l'exploitation.

Autre activité traditionnelle de l'exploitation artisanale, l'élevage du porc tend à suivre la même voie que l'élevage avicole.

.../...

Toutefois, la transformation est lente, car les divers problèmes techniques ne sont pas totalement résolus. Mais en tout cas, il existe indiscutablement, même dans les élevages familiaux, une tendance à faire dans l'alimentation des porcs une place grandissante à des aliments achetés à des industries. Par ailleurs, on constate aussi un progrès très net de la spécialisation entre "les naisseurs de porcelets" élevant les truies et les "engraisseurs" ; progrès qui va de pair avec la généralisation des animaux sélectionnés.

Ces constatations indiquent que déjà l'élevage du porc, bien que très généralement pratiqué au stade artisanal, a tendance à sortir du système polyculture élevages et à se séparer techniquement de l'exploitation. Quant à l'élevage bovin, il pose lui aussi des problèmes techniques auxquels on s'attaque de tous côtés depuis quelques années. Le plus facile à résoudre concerne l'engraissement pour la viande qui est d'ailleurs réalisé largement suivant un mode intégralement industriel aux Etats-Unis (I). En Europe, la mise au point scientifique des méthodes d'alimentation convenant à l'élevage industriel du bovin à viande semble proche de sa fin. On peut compter que leur mise en oeuvre pratique se fera rapidement, les méthodes extensives actuellement en usage ne permettant pas à la production de suivre l'accroissement constant de la demande de viande de boeuf et de veau.

L'élevage laitier, beaucoup plus complexe, ne peut suivre que lentement la voie de l'industrialisation. Pourtant, on voit naître çà et là de petites "usines à lait" regroupant quelques centaines de vaches.

Tant que l'industrialisation de l'élevage ne touchera que les volailles et les porcs, élevages facilement détachables de l'exploitation, cela n'aura pour effet que de réduire le choix des spéculations offert aux exploitations artisanales.

Par contre, l'industrialisation des divers élevages bovins portera un coup fatal à ces exploitations dont la combinaison productive repose essentiellement sur l'ensemble formé par les bovins laitiers ou à viande et les cultures fourragères qui leurs sont complémentaires.

(I) Il existe aux Etats-Unis des "feeds lots" engraisant plusieurs dizaines de milliers de têtes de bétail par an.

Les élevages ainsi industrialisés pourront être pratiqués par des entreprises spécialisées comme on en voit déjà beaucoup dans le domaine de la production avicole. Il est aussi probable que certains d'entre eux (bovins à viande) reviendront tout naturellement aux grandes entreprises agricoles qui les avaient abandonnés.

Un mouvement en ce sens se dessine déjà dans le Bassin Parisien.

A ce moment, les justifications techniques de l'exploitation artisanale familiale ayant disparu, elle disparaîtra elle-même et avec elle tout le système social rural qu'elle impliquait.

Des transformations parallèles affectent par ailleurs l'environnement de l'exploitation agricole.

On assiste, d'une part, au développement des industries fournissant des moyens de productions agricoles. Ceci concerne bien entendu les engins mécaniques, les engrais et insecticides, mais le fait nouveau est la croissance extraordinairement rapide en Europe d'une industrie des aliments composés pour le bétail, rendue possible et nécessaire par le développement de l'élevage de masse (particulièrement en aviculture).

Cette industrie, comme toutes les industries neuves, est à la fois dynamique et anarchique. Elle voit coexister de petites fabriques locales avec de grandes sociétés nationales ou européennes, quelques-unes étant contrôlées par des sociétés américaines. Elle est le théâtre de luttes commerciales acharnées (bien que portant rarement sur les prix), de fusions, de concentrations et d'accords prenant des formes variées.

D'autre part, le secteur de la transformation et de la distribution des produits agricoles est en train lui aussi d'adopter progressivement des formes industrielles (abattoirs industriels, chaînes de distribution avec approvisionnement centralisé super-marchés, etc...)

Cette évolution a été rendue possible par les progrès de la technique agricole : aujourd'hui les produits agricoles sont de mieux en mieux normalisables, d'une qualité moyenne élevée, homogène et régulière, toutes caractéristiques qui les rendent justiciables des méthodes du commerce moderne. Les progrès de la technologie dans les domaines du conditionnement de la conservation du froid, des transports, favorisent également cette évolution.

Jusqu'à présent, le commerce alimentaire est livré aux modes d'organisation artisanaux. Son fonctionnement est très coûteux.

Il est donc très tentant pour des entrepreneurs en quête de profit de pénétrer dans ce secteur, d'y implanter des techniques modernes plus productives et de s'assurer ainsi de copieuses rentes d'innovation, tout en vendant à des prix légèrement inférieurs à ceux du commerce tradi-

.../...

tionnel.

Par la suite de nouveaux arrivants les imitent et les commerçants artisanaux doivent progressivement céder la place.

L'exemple récent des Etats-Unis confirme parfaitement la description de ce processus.

En France, la phase "d'innovation" a eu lieu entre 1958 et 1961. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir de l'engouement dont furent l'objet, de la part des milieux boursiers, les titres des sociétés formées pour exploiter des chaînes de commerce alimentaire intégré. Le même phénomène avait déjà eu lieu un peu plus tôt dans les pays voisins;

Depuis lors la croissance du commerce intégré se poursuit dans toute l'Europe Occidentale et il est à noter que certaines des firmes qui nous occupent réunissent des capitaux originaires de plusieurs pays membres de la Communauté Economique et étendent leurs opérations à l'ensemble des six pays.

Naturellement, l'industrialisation de l'environnement de l'agriculture n'est pas sans conséquence pour le secteur de la production agricole et ne peut que hâter sa transformation.

On peut voir par exemple que la politique d'expansion des fabricants d'aliment du bétail les a conduit à encourager l'adoption, par les aviculteurs, de modes d'élevage industriels en leur offrant des contrats de production assortis de facilités de crédit. Par la suite, beaucoup d'entre-eux furent amenés à se charger de l'abattage et de la commercialisation des produits, et l'on peut dire qu'aujourd'hui ils contrôlent totalement la production de leurs clients, pour ce qui concerne la taille des élevages, le volume et le rythme de la production.

Il est probable que les mêmes fabricants exerceront un effet semblable sur la propagation de méthodes nouvelles dans les autres types d'élevage.

D'un autre côté, la généralisation du commerce moderne par les spécifications qu'il exigera des produits agricoles, par le caractère oligopolistique qu'il donnera aux divers marchés agricoles ne pourra que hâter l'industrialisation de la production.

Cette évolution ne se déroule évidemment pas sans heurts. Les modes de production hérités du passé ne cèdent pas sans combats la place aux modes de production exigés par la mise en oeuvre des techniques nouvelles.

.../...

Ces régions assurent l'essentiel des productions végétales européennes ; des indices concordants (étable sociétaire de Montereau, expériences de veaux d'élevage) mènent à penser que les problèmes d'industrialisation des productions animales y sont posés.

La société rurale constituée sur cette base technique fait partie intégrante du capitalisme industriel.

On y trouve une classe d'entrepreneurs agricoles, capitalistes non forcément propriétaires, ayant souvent reçu une formation secondaire ou supérieure, férus de gestion scientifique et recourant à une main-d'oeuvre salariée peu nombreuse.

Dans une deuxième catégorie, nous placerions les régions où l'introduction des techniques de production les plus modernes rencontre des difficultés provoquées par la permanence de modes de productions dépassées (manque de capitaux, sous-encadrement technique ou faible dimension des entreprises) mais où ce conflit peut être surmonté dans le sens de l'adoption des techniques nouvelles, soit que les structures de production évoluent, soit que les conditions naturelles ou l'apport de capitaux extérieurs favorisent le développement de secteurs agricoles neufs qui remplacent le système de production ancien. On rencontre ce type d'agriculture dynamique en Italie du Nord, dans la vallée du Rhône, sur les franges Ouest et Sud du Bassin Parisien, aux Pays-Bas, dans des plaines du Sud-Ouest français.

Ces régions tendent à assurer la production des cultures spéciales : tabac, fruits et légumes.

Elles sont encore les zones privilégiées des productions animales intensives (production laitière). Elles accueillent les productions animales déjà industrialisées (aviculture, porc) en acceptant le contrôle du capitalisme des industries alimentaires.

C'est dans la société rurale de ces régions que s'est formé le chef d'entreprise actif, volontiers réformiste, ouvert à une action coopérative dynamique dont le C.N.J.A. reste en France l'expression la plus achevée.

A côté de ces jeunes artisans qui hésitent entre le statut de salarié à domicile du trust d'aliment du bétail et leurs velléités coopérativistes non dénuées de corporatisme, tout comme à côté des industriels de l'agriculture, on voit se constituer toute une classe de salariés spécialistes : conseillers de gestion, cadres de coopératives, d'institutions de crédit, nouveaux artisans ruraux, employés et salariés des industries d'encadrement (fabrication d'aliment du bétail, abattoir industriel, station d'emballage, etc...). Ce nouveau groupe social nous semble mériter d'être étudié, ce qui n'a jamais été fait, à notre connaissance.

.../...

Ces deux catégories ci-dessus tendent de plus en plus à fournir l'essentiel des productions agricoles européennes commercialisées.

Un troisième groupe rassemblerait des régions où les tensions entre structures anciennes et techniques modernes atteignent un degré tel que la révolution technique est fortement freinée ou totalement inhibée.

Cette zone aux conditions naturelles souvent peu favorables ne peut s'ouvrir aux productions nouvelles. Les bouleversements structurels, les besoins de capitaux, les exigences de l'amélioration de l'encadrement technique seraient tels qu'il est exclu que le raccord à la société industrielle se fasse dans les circonstances actuelles.

Il paraît même impossible qu'une utilisation rationnelle des ressources de la société conduise à entreprendre le sauvetage de la production agricole et de la société rurale de ces régions. L'avenir de ces zones ne peut d'ores-et-déjà être pensé en terme de production agricole intensive. En tout cas, il semble inévitable qu'intervienne un exode agricole massif à partir d'une population encore essentiellement occupée à l'agriculture. Nous placerions dans cette catégorie les zones alpines, le Massif Central, l'Allemagne du Sud, la partie orientale du Bénélux, de larges zones de l'Italie Centrale, toute une classe de producteurs du midi viticole français.

Ces zones voient subsister une société rurale qui n'a guère évolué depuis le début du siècle. Le notable y côtoie le petit exploitant traditionnel. Elle est parfois une clientèle toute trouvée pour l'idéologie paternaliste du conservatisme. Dans d'autres cas, son incapacité à suivre le développement technique donne naissance à une forme fruste de revendication qui tend à refuser l'évolution et trouve par exemple aisément son expression dans le langage facilement électoraliste du P.C. français.

Enfin, la quatrième catégorie regroupe des régions où la mise en oeuvre des techniques de production accuse un retard séculaire. Les conflits qui dominaient la vie agricole des régions précédentes font ici place à des tensions nées de cette "distorsion durable entre la croissance démographique et la stagnation économique" où l'on a vu la racine même de sous-développement. Il s'agit essentiellement de l'Italie du Sud, de la Sicile, de la Sardaigne et encore plus des voisins méridionaux de l'Europe des Six (Espagne, Portugal) Grèce, qui risquent plus ou moins rapidement d'être associés au Marché Commun.

Les problèmes qui se posent à cette partie de l'Europe agricole n'ont rien de commun avec ceux qu'on rencontre dans les régions précédentes. Nous trouvons ici une zone de réforme agraire qui n'a pas entamé l'évolution agricole que nous avons retracée tout à l'heure. La structure sociale de ces régions est un obstacle absolu à toute évolution et seule une destruction préalable de cette société pourra ouvrir la porte au changement. Mais ces zones agricoles - à l'importance économique réduite - représentent un potentiel de production important. Elle constitue aussi une "armée de réserve" dont l'utilisation dans l'économie agricole pose des problèmes graves. Ce rôle d'armée de réserve dépasse d'ailleurs la frontière du secteur agricole pour s'étendre à l'ensemble de la vie économique européenne. Le capitalisme industriel ne l'ignore pas. Tel est brièvement décrit l'état de l'Europe agricole aujourd'hui. L'hétérogénéité de sa composition multiplie les contradictions entre les groupes qui les composent et ouvre largement l'éventail des problèmes qu'elle pose.

Voyons maintenant quels sont ces problèmes et comment réagissent les groupes que nous venons de décrire.

.../...

II - LES PROBLEMES DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE..

Comme on a pu le constater dans la description qui précède, les différents secteurs de l'agriculture européenne sont confrontés à des problèmes de nature diverse. Certains producteurs agricoles luttent pour s'assurer le contrôle d'une partie des débouchés que leur offre la société industrielle. Ils sont intégrés à la structure économique présente ou cherchent à s'y intégrer. Ils posent des problèmes d'organisation économique qu'on pourrait regrouper sous le vocable : problèmes du secteur agricole.

Par ailleurs, d'importantes fractions de la population paysanne ne font plus à proprement parler partie de la machine économique. Ils luttent pour garder tout à la fois leur statut économique et leur mode de vie rurale traditionnelle qui est vouée à disparition par les progrès constants des modes de vie urbains. Les problèmes que leur pose l'inélasticité de la destruction d'une société hors de laquelle ils ne peuvent exister priment les problèmes d'organisation économique. On pourrait ainsi opposer au premier groupe de problèmes concernant le secteur agricole un second groupe qui serait constitué par les problèmes de la société paysanne.

Bien entendu ces deux types de difficultés sont interdépendants. Il nous paraît cependant nécessaire de les distinguer dans l'exposé.

a) - Les problèmes du secteur agricole

Les problèmes d'approvisionnement de l'Europe occidentale ne sont plus des problèmes de technique agricole. L'Europe dispose d'un potentiel agricole inutilisé considérable et à peu d'exceptions près, elle couvre pratiquement ses besoins en produits non tropicaux. Le degré d'autoapprovisionnement des pays de la C.E.E varie entre 90 et 110% pour les produits suivants : fruits et légumes non tropicaux, seigle et blé, produits laitiers, oeufs, volailles, porcs et viande de boeuf.

S'il est vrai que depuis 10 ans le solde net du commerce extérieur des produits agricoles alimentaires se traduit par un déficit en augmentation croissante, il importe de souligner que les fruits tropicaux et les oléagineux exotiques représentent 60% de ce déficit et que l'augmentation de 1000 millions de \$ du déficit agricole de la C.E.E entre 1953 et 1961 est dû à un accroissement des importations de produits exotiques en grande partie (fruits : + 300 millions, oléagineux : + 300 millions).

Soulignons enfin que les exportations agricoles de la C.E.E vers le reste du monde, qui ne couvraient que 30% des importations en 1957, atteignaient 50% en 1961.

.../...

Le niveau atteint par la production européenne de produits alimentaires est donc en constante augmentation. Il tend déjà à dépasser la demande solvable pour le sucre et les produits laitiers. Il installera bientôt l'agriculture européenne dans un état de surproduction chronique (1).

Le problème du niveau de la production agricole européenne se complique du fait de l'importance qu'il convient d'accorder au commerce extérieur de la C.E.E. Effectuant, près du tiers des importations mondiales et 10 à 15% des exportations de produits agricoles, la C.E.E. occupe une place importante dans le commerce international. Indépendamment du fait que certaines qualités de produits agricoles importés peuvent difficilement être créés sur place (certains blés durs par exemple) l'Europe capitaliste peut compromettre ses échanges industriels en réduisant certains achats de produits agricoles qui ne sont que la contrepartie de transactions portant sur d'autres produits. Les récentes péripéties de la "guerre du poulet" ont illustré abondamment cette situation.

La C.E.E. ne peut, ni ne veut altérer gravement les échanges avec les Etats-Unis. Elle ne peut même pas favoriser ouvertement ses clients du tiers monde sans mesurer au préalable les conséquences de ce choix. Le cas du marché de la banane est significatif à cet égard. 98% des importations de la R.F.A. d'Allemagne proviennent d'Amérique centrale, 42% des importations de la C.E.E. sont fournies par l'Equateur et la Colombie. Une extension des importations en provenance des pays associés d'Afrique qui mettrait en danger la structure économique présente de ces pays d'Amérique latine est certainement exclue.

L'importance et l'imbrication des problèmes sont telles que les solutions ne peuvent être recherchées que dans un compromis global où les différents intérêts capitalistes en présence chercheront à s'assurer la meilleure part.

Les manoeuvres actuelles et le déroulement de la pré-négociation du G.A.T.T. sont l'illustration de cet état de choses.

Quelle que soit la façon dont ces difficultés seront surmontées, l'agriculture européenne tendra à créer plus de produits agricoles que les possibilités de la consommation interne et d'écoulement externe peuvent en absorber et, ce, pour toutes les catégories de produits agricoles, des céréales aux productions animales.

Comment réagiront à cette situation de surplus les zones agricoles précédemment décrites ?

.../...

(1) Nous sommes parfaitement conscients du fait que certains secteurs de la population européenne souffrent encore de malnutrition, mais étant donné les possibilités de production agricole en Europe de l'Ouest, à supposer qu'on donne à l'ensemble de la population une ration alimentaire idéale, l'ère de la surproduction n'en serait pas sensiblement retardée.

Selon les produits, les deux premières zones ou l'une des deux, assureraient l'essentiel de la production tandis que les deux dernières verraient leur rôle économique diminuer ; leur disparition étant toutefois freinée par l'action complice des agriculteurs modernes désireux de consolider leur rente différentielle. On verra en somme s'accroître et se généraliser la situation régnant sur le marché du blé en France où 15% des producteurs groupés dans le Nord et le Bassin Parisien assurent plus de la moitié de la production ou, autre indice d'un même phénomène, l'évolution que traduit l'implantation des centres d'abattages du poulet de chair dont, pour la France, les 2/3 de la capacité installée se trouvent dans des régions de type 2 : frange Sud du Bassin Parisien et Bretagne.

Ce mouvement de concentration géographique de la production amènera l'abandon des zones de type trois et d'abord des régions aux conditions naturelles peu favorables comme zone de production agricole. Ce mouvement dû essentiellement à l'utilisation de meilleures techniques de production est antérieur à la réalisation du Marché Commun et se poursuivra quel que soit le destin de la politique agricole commune. Certains secteurs politiques voient dans le Marché Commun un accélérateur de la rationalisation parce que Libby's cherche à s'installer dans le Languedoc et Findus dans l'Aisne. D'autres au contraire espèrent construire une politique agricole conservatrice qui constituera, par migration intérieure des petits paysans hollandais, allemands ou italiens vers le "désert français" une société européenne "stable".

Le Marché Commun peut sans doute accélérer le mouvement de rationalisation de la production agricole ou entraîner un nombre réduit de migrations peut-être plus important que celui qui, depuis la première guerre mondiale, a conduit un certain nombre d'agriculteurs hollandais ou belges à s'installer dans la moitié Nord de la France.

Il ne repeuplera pas le Massif Central d'agriculteurs artisans qui ont commencé à l'abandonner avant même que l'idée du Marché Commun ait été lancée. Les industriels fournisseurs et clients de l'agriculture ne l'ont pas attendu non plus pour se rencontrer et s'intégrer comme le montre l'histoire des firmes françaises d'aliments du bétail.

Il se peut par contre que l'incidence du Marché Commun sur les industries européennes accélère l'intégration des zones de réforme agraire en absorbant une partie de l'armée de réserve qui encombre le marché du travail de ces régions, favorisant d'autant la modernisation des structures de production agricole des zones (ouvriers grecs ou siciliens en Allemagne, France, Italie du Nord).

.../...

En résumé, avec ou sans Marché Commun, le développement de sociétés industrielles dans les six pays de l'Europe occidentale agit de la même façon sur les agricultures nationales :

- concentration de la production agricole dans les zones où les recours aux techniques modernes est possible ;

- réduction massive du nombre de travailleurs produisant pour l'approvisionnement de la société industrielle en produits alimentaires ;

- mise en tutelle croissante de ces travailleurs par le capitalisme industriel et commercial qui est leur fournisseur ou leur client.

Le Marché Commun facilite sans doute ce mouvement, il ne le provoque pas et ne peut l'accélérer beaucoup car les risques d'agitation du monde rural deviennent rapidement considérables et les équipes conservatrices au pouvoir en Europe ne jugent pas nécessaire d'affronter ces dangers que le temps suffira à réduire au rythme de la réduction de la population active agricole. C'est qu'en effet les progrès dans l'organisation de la production du secteur agricole amènent à retirer toute signification économique aux efforts productifs des masses paysannes des régions en régression ou de ceux des paysans des régions+qui ne peuvent accéder au rang de fournisseur de la société industrielle. D'autre part, ces progrès joints aux pressions du monde extérieur forcent le monde paysan à abandonner son organisation ancienne, héritière directe des sociétés agricoles précapitalistes.

C'est ainsi que se posent ce que nous avons appelé les problèmes de la société paysanne.

b) Les problèmes de la société paysanne

Ces problèmes sont à la limite de notre analyse et de nos compétences, aussi n'en dirons-nous que quelques mots.

Les efforts des spécialistes de sociologie rurale, plus souvent tournés vers l'enregistrement de comportements en voie de disparition que vers l'étude de l'acquisition de nouveaux modèles de comportement ne nous apportent qu'une aide limitée et pourtant, avec ou sans Marché Commun, les problèmes du monde paysan sont maintenant d'abord des problèmes d'adaptation des formes sociales aux techniques nouvelles de production qui sont ou qui vont être mises en oeuvre.

+ développées

.../...

La société rurale traditionnelle qui subsiste encore dans de nombreuses régions de l'Europe des Six regroupait un grand nombre de travailleurs et un nombre réduit de notables ruraux qui contrôlaient généralement le capital foncier⁽¹⁾. Ce type de capital représentant à peu près les 3/4 du capital accumulé en vue de la production agricole.

Les techniques modernes de production réduisent considérablement la part du capital foncier dans la masse de capital mis en oeuvre. L'influence qui pourrait être exercée par l'intermédiaire du contrôle du sol se trouve réduite et remplacée par celle que peut exercer quiconque contrôle le capital industriel et financier dont la place est devenue prépondérante.

L'accroissement du coefficient de capital dans l'agriculture entraîne parallèlement une réduction considérable du nombre des travailleurs engagés dans la production agricole et des changements de qualification des travailleurs restants. Il en résulte une mutation complète de la société rurale traditionnelle qui rapproche considérablement le monde agricole des sociétés urbaines.

Le fait essentiel reste la décroissance brutale du nombre de travailleurs engagés directement dans le processus de production agricole. Dans leur état actuel, les pays de l'Europe des Six gardent moins du quart de leur population active dans le secteur agricole. La généralisation des techniques modernes réduira dans un délai très court à 10% et moins la part de la population active agricole dans la population active totale.

Sous le régime économique actuel, cette réorganisation se traduit par l'abandon pur et simple de régions entières et la suppression de tout rôle économique pour les paysans âgés ou trop enfermés dans des structures de production par trop vétustes. Dans l'état présent d'imprévision volontaire (2), ces travailleurs constituent l'essentiel de l'année de réserve industrielle.

(1) Entendu au sens traditionnel : terres et bâtiments d'exploitation

(2) Le 4^e plan indicatif français prévoit une migration extra-agricole annuelle de 80 000 personnes en recul sur les objectifs du III^e plan, alors que l'on sait que cette migration a dépassé 150 000 personnes par an dans ces dernières années et que le vieillissement de la population agricole ne peut - dans un avenir proche, qu'ajouter son effet à celui de la migration pour réduire la population agricole active.

Provenant de régions de type 3 (Massif Central par exemple), ils tentent d'échapper à une prolétarianisation complète et essaient de réintégrer l'appareil économique en occupant des postes dans la police ou le petit fonctionnariat. Venant des zones de type 4 (Italie du Sud, pays d'Europe Méditerranéenne), ils ne peuvent prétendre qu'à des postes d'ouvriers non qualifiés. Dans la mesure où le Marché Commun favorise le développement des activités industrielles, dans la mesure où aussi il facilite les transferts de main-d'oeuvre, il peut accentuer cette évolution, il ne la crée pas.

Parallèlement à cette réduction du nombre des producteurs, la société paysanne doit supporter une transformation des travailleurs restants.

Elle voit d'abord se développer un salariat para-agricole de plus en plus important : employés des coopératives, conseillers de gestion, réparateurs-vendeurs de machines agricoles, ouvriers des usines de transformation des produits agricoles. Tous ces salariés se détachent des mythes produits par la société rurale. L'"ordre éternel des champs" et la "vieille sagesse paysanne" ne fait plus partie de leur héritage culturel.

Mais une partie de ces salariés nouveaux fiers d'avoir gravi un échelon de la hiérarchie sociale en abandonnant le travail de la terre présentent plus de points communs avec les travailleurs en col blanc ou la petite bourgeoisie qu'avec la classe ouvrière.

Les producteurs agricoles proprement dits évoluent dans le même sens. Ils tendent à perdre leur statut d'entrepreneur, propriétaire de ses moyens de production et supportant les risques auxquels ses décisions économiques doivent faire face, pour devenir de simples exécutants utilisant un capital d'exploitation qui échappe à leur contrôle suivant un plan de production et parfois mettant en oeuvre des techniques qu'ils n'ont pas établies eux-mêmes, livrant un produit de type prédéterminé à un prix plus ou moins garanti ? Quelles que soient les formes juridiques des liens qui les unissent à leurs fournisseurs et clients, quel que soit - d'autre part - le mode d'appropriation du sol, ils ne sont en somme que des salariés fournissant à un appareil de production qui les dépasse, leur travail plus ou moins qualifié.

C'est dans l'ambiguïté, le cas de l'aviculteur propriétaire de son poulailler mais qui a emprunté la totalité de son capital d'exploitation grâce à la garantie du marchand d'aliments du bétail, qui suit le plan de production mis au point par ce dernier et ne peut livrer qu'à un abattoir lui-même contrôlé par l'industriel fournisseur.

C'est également le cas de l'exploitant, propriétaire ou non, qui produit sous contrat, pour l'usine de conserves voisine, de la tomate ou des petits pois.

.../...

On peut rattacher à ces cas exemplaires celui du producteur français de tabac soumis de bout en bout au contrôle des techniciens du monopole d'état.

Il nous semble même que la situation du producteur de céréales qui profite, grâce à l'ONIC, ou demain dans le cadre de la politique commune - d'un système de prix garantis - a déjà des ressemblances avec les cas extrêmes développés ci-dessus.

En fait, c'est tout le monde paysan désireux de s'intégrer à la société industrielle qui réclame, par la voix de ses syndicats, un avenir d'où l'insécurité économique est exclue.

En première analyse, ils revendiquent un statut identique à celui des salariés. En fait, leur effort est plus ambigu, leurs revendications plus complexes. Mis dans une situation économique plus délicate par le développement des liens qui les rattachent au reste de l'économie, de moins en moins maîtres de leurs moyens de production, les agriculteurs cherchent un nouveau statut, mais ils le cherchent différemment selon qu'ils partent de telle ou telle situation économique.

L'exploitant capitaliste des plaines du Nord, propriétaire ou fermier, rêve du fermier américain et son besoin de sécurité n'exclut pas la conscience qu'il a de sa qualité d'entrepreneur capitaliste.

A l'autre extrémité, le petit paysan de Corrèze, incapable d'acquérir la maîtrise de moyens de production suffisants pour rester un producteur indépendant, refuse simultanément la condition salariée et la perspective du triomphe d'une agriculture capitaliste. Il lutte pour le maintien des techniques à bas niveau de productivité qui assurent son existence économique?

Entre ces deux groupes, des agriculteurs dynamiques ou mieux placés acceptent plus ou moins de devenir des salariés de la grosse entreprise privée pour les plus mal placés, du gros groupe coopératif pour d'autres qui peuvent encore avoir le loisir de discuter la forme à donner à leur dépendance économique.

C'est à partir de ces derniers groupes que se développent les mouvements syndicalistes agricoles "modernes". Et ces associations reflètent fidèlement les ambiguïtés de la situation de leurs adhérents. Certains animent des tentatives coopérativistes, tandis que d'autres se sentent attirés vers des mouvements du type "Jeune Patron".

Face à ces groupes aux projets divergents, le Marché Commun garde encore aujourd'hui un visage ambigu. Il n'est pas exclu qu'il tente de reproduire au niveau européen la tentative de sauvetage de l'exploitation artisanale que le gouvernement allemand avait,

pour des raisons de consolidation politique, ~~vouloir réaliser~~ à l'aide de son Plan Vert. Il est plus vraisemblable ~~que tout~~ en proclamant la nécessité de protéger l'exploitation familiale, il créera les conditions propres à favoriser la concentration et la rationalisation de la production agricole. Mais la recherche des conditions de fonctionnement d'une agriculture à haute productivité se poursuivra de toute façon en Europe indépendamment des péripéties de réalisation du Marché Commun.

Cette évolution se déroule à l'heure actuelle sans aucune coordination d'ensemble. De plus, les objectifs proclamés des politiques agricoles semblent vouloir freiner les changements en cours plutôt que favoriser leur réalisation au moindre coût social. Cette attitude ne masque le plus souvent qu'un refus de réviser les mythes anciens allié à une incapacité de consentir des investissements nécessaires mais "non rentables", tels que l'enseignement, l'encadrement technique, la reconversion de l'activité de régions entières éloignées des pôles de développement existants.

La situation paraît donc se prêter à la formulation d'une politique agricole socialiste européenne qui souligne les contradictions des politiques actuelles et propose une ligne de développement cohérent.

..../...

III - POUR UNE PERSPECTIVE SOCIALISTE.

Le seul objectif cohérent d'une politique agricole ne peut être que l'adaptation de la production aux besoins de la société et la réalisation de cette production aux moindres coûts, qu'il agisse de coûts techniques ou de coûts sociaux. S'il s'agit d'adapter la production agricole européenne aux besoins de l'Europe, nous avons vu, en évoquant les problèmes qui se posent au secteur agricole européen, que la réponse à cette question ne peut faire abstraction des liens qui attachent l'Europe au reste du monde. Le niveau de production et les types de produits à demander à l'agriculture d'une Europe socialiste ou à celle d'un état européen socialiste isolé dépendent d'abord du cadre général de la planification économique et même de la politique étrangère qu'on aura défini pour cet ensemble socialiste. Le cadre ainsi tracé comment pourrait-on essayer d'atteindre le niveau de production fixée en minimisant les coûts de production.

Nous avons vu que l'agriculture européenne est en pleine évolution et que ces changements se réalisent à un coût social élevé. Il paraît légitime de prévoir un programme de production qui minimise d'abord les coûts sociaux et la tentation peut-être grande de lutter pour freiner l'évolution technique en acceptant des coûts techniques relativement élevés dans l'espoir de minimiser ainsi les coûts sociaux.

Cette méthode de raisonnement nous paraît conduire à une ligne politique fausse tant au point de vue stratégique que tactique.

Stratégiquement il est illusoire de prétendre minimiser les coûts sociaux en préservant l'état ancien des forces productives. Si en évitant le coût de changement on fait taire les récriminations paysannes, le coût social demeure très élevé pour la société qui doit continuer à supporter des travailleurs peu productifs soumis à la plus définitive des oppressions celle des forces naturelles auxquelles ils se soumettent et celle de la société qui est fondée sur un de l'état ancien d'infériorité technique des masses paysannes.

défendre

Tactiquement il est dangereux de prétendre durant des années/ une petite paysannerie qui finit toujours par rejoindre les rangs du prolétariat urbain et ne peut éprouver que mépris pour des organisations qui se vantent d'analyser scientifiquement les transformations de la société et n'ont pas réussi à prévoir le sort qui leur était réservé. Il serait d'ailleurs tout aussi dangereux qu'un mouvement socialiste après avoir prôné la défense de la petite paysannerie, arrive au pouvoir et soit contraint "pour améliorer les rapports de production dans la société socialiste" de prendre du jour au lendemain le contre-pied des thèses qu'il défendait avec tant de constance.

La première exigence d'une politique socialiste face aux problèmes de la société paysanne reste à nos yeux la clarté et la vérité :

Il convient donc de souligner que le secteur agricole n'utilisera dans un avenir proche que 5% de la population active, que cette agriculture utilisera une masse de capitaux de plus en plus grands, que le paysan individuel maître sur sa terre va céder la place à un travailleur hautement qualifié étroitement dépendant de ses fournisseurs et des circuits qui assurent l'écoulement de la production vers les masses urbaines

Ceci posé, il est normal de proposer des formes d'organisation qui pourraient se substituer à celles nées de l'économie de profit. Il est encore plus nécessaire d'insister sur les exigences sociales que sont en droit de manifester, à ce stade de l'évolution les travailleurs de la terre : retraite aux agriculteurs âgés, primes de reconversion, enseignement diversifié et non plus uniquement professionnel.

Dans la société européenne et particulièrement en France, la solution du problème agricole sera plus vite atteinte par une profonde démocratisation de l'enseignement que par la protection des exploitations familiales. Le mouvement socialiste doit le dire d'autant plus que de nombreux agriculteurs sont prêts à l'entendre.

Il ne faut pas toutefois surestimer la possibilité d'entraîner vers des solutions socialistes tout ou partie des masses paysannes. Dans l'Europe occidentale, le fonctionnement de types d'agriculture fondés sur l'appropriation privée du sol est trop enracinée dans l'histoire pour ne pas marquer profondément les aspirations de la paysannerie. Tous les gros agriculteurs et l'immense majorité des petits paysans évolués luttent en fait pour atteindre un statut comparable à celui que connaît le patron du petit atelier de mécanique sous-traitant et satellite de la grande industrie. Il prêterait difficilement l'oreille à quiconque viendra leur rappeler combien leur condition réelle est semblable à celle de l'ensemble du salariat qualifié de la société industrielle.

Ce n'est pourtant qu'en partant de cette réalité objective que toute construction socialiste peut-être entreprise en milieu agricole.

A vrai dire il ne nous semble pas que l'adhésion enthousiaste de cette fraction bientôt fort réduite du monde du travail doive commander la ligne générale du mouvement socialiste européen. Si l'on apprécie exactement leur place dans l'appareil de production les agriculteurs européens peuvent demain, accepter le socialisme, ils ne le construiront en aucun cas.

CENTRE D'ETUDES SOCIALISTES

29, rue Descartes

PARIS 5e

COLLOQUE INTERNATIONAL

"L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LE MOUVEMENT OUVRIER"

"Intégration Européenne et Socialisme"

Schéma de rapport de Pierre NAVILLE

"INTEGRATION EUROPEENNE ET SOCIALISME"

Schéma de Rapport de Pierre NAVILLE

1. Internationalisme et "continentalisme"

L'évolution de l'Europe occidentale vers une intégration économique plus ou moins poussée pose au mouvement **socialiste** de nouveaux problèmes. La théorie faisait du socialisme un mouvement international (mondial), au moins dans son principe. L'histoire en a fait un mouvement avant tout national. La réalité pratique d'aujourd'hui tend à en faire un mouvement "continental". La crise que subissent aujourd'hui ces trois tendances nous invite à réexaminer le cadre dans lequel le socialisme de demain va prendre figure.

Si nous admettons que le socialisme n'a de perspectives finales qu'à l'échelle mondiale (autrement dit qu'il est impossible d'atteindre un socialisme achevé dans un Etat national), nous devons aussi constater que son développement le place aujourd'hui devant la nécessité de trouver des formes d'action et de programmes qui tiennent compte d'une réalité continentale nouvelle. Cette réalité, toutefois, ne devrait pas être antinomique à l'internationalisme (entendu comme une réalité propre et non comme l'addition de particularismes nationaux).

Cette situation est bien illustrée aujourd'hui par le développement intégré de l'Europe occidentale capitaliste, par celui de l'Amérique du Nord, par celui du bloc soviétique et du bloc chinois, et par celui de l'Amérique latine et du Tiers Monde Africain et Islamique.

2. Planification et socialisme international

L'un des éléments essentiels qui contribuent à reposer le problème sous une forme nouvelle, c'est le progrès de la planification. Celle-ci s'est développée, dans le bloc soviétique et chinois, sous une forme impérative, après abolition des privilèges du capitalisme privé et transfert d'une grande partie de ses fonctions à l'Etat. En Europe occidentale (et surtout en France) elle n'offre qu'un cadre et des objectifs limités à l'économie privée et au secteur public.

Néanmoins, ce que les deux mouvements ont en commun, c'est de tendre à déborder le cadre de l'Etat national, et de poser au mouvement socialiste une question nouvelle : comment peut-on coordonner ou intégrer des économies nationales plus ou moins planifiées ? Comment la classe ouvrière et l'ensemble des salariés doivent-ils envisager cette coordination ?

Dans le bloc soviétique, la coordination des économies nationales est en pleine crise. Les efforts du Comecon n'ont pas abouti jusqu'à présent à une intégration réelle, mais à un simple clearing constamment remis en question.

En Europe occidentale, ce sont les grandes affaires capitalistes (banques, industries, communications) qui ont pris la tête de la coordination, en lui imposant leurs propres "plans". La classe ouvrière de cette région, cloisonnée dans ses particularités nationales, n'a pas encore réussi à coordonner sa propre attitude en dehors d'affirmations assez générales de solidarité.

Ainsi, les formes variées de planification contribuent pour une très large part à exiger du mouvement socialiste une nouvelle définition transitoire de l'

internationalisme, qui peut être celle d'une coordination continentale de son programme d'action.

3. Peut-on parler de socialisme européen ?

Jusqu'à présent, la conception d'un "socialisme européen" a été plutôt rejetée tant par les partis socialistes, que par les partis communistes et par les centrales syndicales. L'idée d'un socialisme européen a été assimilée tantôt à une limitation d'objectifs, contraire à la conception traditionnelle de l'internationalisme, tantôt à un réformisme implicite, mais jamais à une tactique révolutionnaire.

Il est vrai que jusqu'à présent les tendances qui se sont montrées favorables à l'utilisation par le socialisme des institutions économiques, sociales et politiques européennes, ne sont guère sorties des limites d'une action de simple propagande, ou d'un désir de participation à des organismes commandés par des adversaires du socialisme. Ce qui a donné lieu au développement d'un état d'esprit réformiste sans perspectives de révolution sociale.

D'autre part, il est vrai que le socialisme, dans les différents pays d'Europe, a été sollicité par des crises et des conflits qui mettaient en cause des situations débordant largement le cadre européen, comme par exemple, pour la France, la révolution nationale de l'Algérie, ou du Vietnam. D'où on conclut qu'il est plus important pour la classe ouvrière d'Europe de lier son action à celle des travailleurs d'Algérie, qu'à agir pour sa propre intégration dans le cadre du capitalisme européen.

Ces objections ne sont pas sans fondement. Néanmoins, elles peuvent être dépassées si l'on considère que le mouvement socialiste européen n'a pas une simple fonction interne ou réformiste (pas plus dans le cadre européen que dans le cadre national), mais aussi une fonction qui découle de la totalité de ses relations internationales.

Toutefois, la priorité, qui ira toujours où les travailleurs comprendront qu'est l'intérêt émancipateur de leur classe, partout dans le monde, peut être accordée, dans une perspective révolutionnaire directe, c'est à dire de conquête du pouvoir, au terrain où ce pouvoir peut-être conquis. Or, dans les perspectives actuelles, le pouvoir doit être conquis sur le terrain de l'Europe, et de l'Europe unifiée.

4. Relations économiques et pouvoir politique

Le mouvement d'intégration européenne occidentale ne constitue pas pour le socialisme une limite géographique, mais seulement un complexe provisoire où s'inscrit naturellement le programme de sa lutte pour le pouvoir.

L'intégration réalisée dans des secteurs économiques de plus en plus étendus, même sous la forme capitaliste, les éléments de planification qui s'y mêlent de façon de plus en plus étroite (même en Allemagne Fédérale et en Italie) conduisent le socialisme à envisager la conquête du pouvoir - et d'abord la résistance - aux entreprises réactionnaires - sur le plan européen.

Les récentes luttes de caractère revendicatif menées en France (Mineurs, secteur public), en Allemagne (Métallurgistes), en Italie (Métallurgistes, employés), sans parler des actions de la paysannerie moyenne et pauvre, ont été

bornées par les limites nationales de la tactique socialiste et ouvrière. De même certaines luttes politiques (comme celles qui ont été menées en France contre l'O.A.S.) auraient du prendre une extension européenne. Il en va de même des actions entreprises contre l'armement atomique et le poids financier des armements.

La réalité de l'intégration économique, poursuivie sous des formes nouvelles par le capitalisme européen, et dérisoirement amendée par les éléments libéraux des institutions européennes, conduit à penser une tactique elle aussi intégrée de conquête du pouvoir par le socialisme.

C'est d'ailleurs ainsi que se sont forgés les mouvements socialistes nationaux, dans le sillage de la consolidation des Etats nationaux bourgeois du siècle dernier. Aujourd'hui, par suite de la carence du socialisme des dix dernières années, l'évolution contraint la classe ouvrière à intégrer une stratégie européenne de lutte, sous peine de se montrer incapable d'opposer le programme du socialisme à celui du capitalisme européen hégémonique, ou de laisser les forces des autres continents capitalistes tirer avantage de la division européenne, sans aucun bénéfice pour les pays du "tiers monde", ni pour ceux du monde soviétique.

5. L'élaboration d'un programme du socialisme européen

L'élaboration d'un programme du socialisme européen ne saurait être réservé à une seule catégorie d'organisations ou de personnes. Ce n'est l'affaire exclusive ni des syndicats, ni des partis politiques, ni des groupes qui participent aux organismes européens légaux.

C'est d'un vaste mouvement de confrontation, à tous les niveaux, de toutes les organisations de travailleurs, que doit surgir un vrai programme du socialisme européen, qui ne développe aucun "chauvinisme" européen, mais au contraire, ouvre des perspectives nouvelles d'association avec les autres continents, en premier lieu ceux d'Afrique et d'Asie. C'est dans cette voie que le néo-colonialisme "européen" pourra être battu en brèche.

3

CENTRE D'ETUDES SOCIALISTES
29, rue Descartes
PARIS 5ème

COLLOQUE INTERNATIONAL

"L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LE MOUVEMENT OUVRIER"

"Structure et dynamique du Marché Commun"

Rapport d'Ernest MANDEL

(Ceci n'est qu'un premier schéma d'approche du rapport qui sera lu, et dans lequel statistiques et illustrations viendront appuyer des affirmations qui sembleraient par trop apodictiques).

- - -

I - Structure économique.

La thèse de départ, c'est que la situation économique de l'Europe occidentale est déterminée essentiellement par quinze années d'expansion inconnues auparavant (rappel des taux de croissance moyens d'avant 1914 et du 19e siècle, comparés aux taux depuis 1948). C'est cette expansion qui explique la facilité relative de l'intégration économique européenne, et non cette intégration progressive qui explique l'expansion. Indiquer le rôle-clé que l'expansion économique de l'Allemagne occidentale a joué dans tout ce processus, les rapports commerciaux entre la R.F.A. et les pays du Marché Commun d'une part, ceux de l'E.F.T.A. d'autre part, l'expansion analogue d'une série de pays européens en dehors du Marché Commun, etc..

Les transformations de la structure économique en Europe occidentale résultant donc essentiellement de cette longue et rapide expansion, beaucoup plus que du Marché Commun. Elles constituent d'une part, un processus d'industrialisation des pays ou régions jadis sous-développés - processus qui ne se limite pas aux pays-membres de la C.E.E., mais qui s'étend puissamment vers l'Espagne, l'Autriche, la Norvège, etc ... -, d'autre part, l'adaptation des pays les plus industrialisés à la structure économique "mûre" (c'est-à-dire leur "américanisation").

Enumérer les principaux indices d'industrialisation pour l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Autriche. Enumérer les principaux indices d'adaptation et de modernisation de la structure industrielle en Allemagne occidentale, en France, en Grande-Bretagne.

La dynamique d'expansion capitaliste à long terme est fonction de l'accumulation du capital, à son tour fonction du taux de profit, qui dépend essentiellement de la dynamique de la productivité comparée à celle des salaires. C'est pourquoi réserves de main-d'oeuvre et lutte contre ce que les capitalistes et leurs avocats appellent le "suremploi" occupent une place stratégique centrale dans ce processus d'expansion. Ce fait a donné des avantages énormes d'abord à l'Allemagne occidentale (afflux de réfugiés), ensuite à l'Italie (réserves de chômeurs dans le sud) ; il attribue une importance croissante aux migrations européennes de main-d'oeuvre (aspect important du Marché Commun et de l'intérêt qu'il représente du point de vue capitaliste dans une phase de croissance à long terme), dont les conséquences rebondissent vers les pays d'origine autant que vers les pays d'afflux (exemple : Espagne).

Bas particulier de la Suisse, vaste atelier au centre de l'Europe occidentale travaillant de plus en plus avec de la main-d'oeuvre étrangère.

Transformations structurelles dans l'économie des pays industrialisés se laissent résumer en trois grands mouvements :

- a) Croissance plus rapide du secteur des services que de l'industrie, et déclin absolu et relatif de l'importance de l'agriculture dans emploi et revenu national.- Examiner de manière plus détaillée l'origine de la croissance plus rapide des services, et y distinguer ce qui résulte du progrès technique (automation) plus rapide dans l'industrie que dans le commerce, etc., et ce qui est inhérent aux particularités du régime capitaliste proprement dit (croissance des frais de vente, difficultés croissantes de réalisation de la plus-value).- Souligner le fait que le déclin relatif et absolu de l'emploi et de la productivité financière de l'agriculture est accompagné d'un accroissement énorme de la productivité physique, résultant d'une véritable révolution technologique.
- b) Croissance plus rapide de l'industrie manufacturant des produits finis que de la production des matières premières et des produits demi-finis.- Analyser de ce point de vue la structure modifiée des exportations au cours de la période 1938-1963.- Indiquer que ce processus est cependant accompagné d'un accroissement absolu de la production de vivres et de matières premières (surtout chimiques) produits en Europe occidentale, ce qui a provoqué l'énorme surplus de la balance commerciale européenne pendant toute une période (conséquences de déséquilibre accru du commerce mondial).
- c) Croissance plus rapide de certains secteurs industriels dits "nouveaux" (électronique, électro-mécanique, chimie organique, machines-outils, autos, etc..) que d'autres, dont la demande est en recul ou en stagnation relative. Il en résulte une transformation tendancielle des pays industriels en pointe, devenant de plus en plus exportateurs de biens d'équipement.

L'expansion économique a été accompagnée d'une expansion monétaire et d'une expansion du système du crédit. Analyser la politique monétaire suivie et l'importance qu'a eu l'U.E.P., le système de compensation multilatéral, pour faciliter l'expansion des échanges en Europe occidentale.

Analyser la place du crédit - surtout du crédit à tempérament - et de l'endettement dans l'expansion européenne (comparée à celle du crédit aux U.S.A.). Double origine de la stabilité relative des monnaies européennes.

Souligner pour conclure que tout ce système n'a pas encore connu une épreuve sérieuse, celle d'une première récession. Nous reviendrons à cette question dans la 4e partie de ce rapport. Souligner le problème non résolu des régions sous-développées et en déclin.

II - Structure sociale.

Dans cette partie du rapport seront surtout examinés les rapports mutuels des classes bourgeoises européennes, et les rapports entre la bourgeoisie et autres classes sociales.

Pour l'essentiel, l'expansion et le Marché Commun n'ont pas changé - pas plus d'ailleurs que le plan Marshall - les conditions de propriété dans les pays d'Europe occidentale. C'est-à-dire, dans les principaux pays la bourgeoisie nationale reste bien propriétaire de l'essentiel des moyens de propriété. Chiffres sur l'Allemagne occidentale, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, etc...

Pénétration du capital américain réelle, mais pour le moment marginale. Donner principaux chiffres.

Dans ces conditions, la création progressive du Marché Commun aboutit avant tout à la cartellisation générale de l'industrie : énumération des organismes patronaux créés dans la C.E.E., et des liens avec organismes patronaux d'autres pays européens.

Le Marché Commun apparaît donc plutôt comme un vaste réseau d'accords de cartel et d'ententes entre monopoles "nationaux", que comme le cadre d'une interpénétration de ces monopoles et la naissance de nouveaux monopoles "supranationaux".

Examiner quelques accords conclus et en démontrer la nature, dans les secteurs en pointe et dans secteurs en recul.

Cependant, si l'interpénétration capitaliste n'est que marginale, elle a déjà commencé. Énumérer quelques-unes des initiatives communes de monopoles européens, sur le plan financier, industriel et néo-capitaliste. Analyse du comportement différent de certains trusts et de certaines branches devant les perspectives de nouvelle expansion territoriale du marché (entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, zone atlantique du libre-échange, etc...). Définition des conditions sous lesquelles ce processus s'accélérerait. Y a-t-il déjà eu des détournements de courants commerciaux ?

Conflit entre tendances à la "planification" nationale et l'extension du marché. Analyse des conflits d'intérêts sous-jacents à ce conflit politique.

Nature temporaire et partielle des accords de cartel et des ententes. Modification de la conjoncture cause des poussées fiévreuses de concurrence.

Exemples. L'avenir de l'industrie sidérurgique et de l'industrie automobile en Europe occidentale.

Effets de l'expansion économique sur l'inégalité des revenus et des fortunes. Cas limites (Espagne, Pays-Bas) et cas moyens (Allemagne fédérale et Grande-Bretagne). Analyse critique des statistiques des revenus. La "nouvelle bourgeoisie" et les "nouveaux riches" en Europe occidentale. La nature capitaliste de la société de nouveau clairement soulignée. Apparences en matière de consommation et réalités en matière de fortune.

Le Marché Commun a, en une première phase, modifié les rapports de forces entre la bourgeoisie et les travailleurs au profit des premiers. Causes inévitables et causes dues à erreurs et insuffisances du mouvement ouvrier. "Internationalisme" des organisations patronales et "nationalisme" des organisations ouvrières. Unité d'action patronale et divisions dans le dispositif d'action syndicale. L'intégration croissante des organisations ouvrières dans les régimes capitalistes les rend inaptes à contrecarrer et à déjouer la politique économique du Capital.

Une deuxième phase pourrait-elle conduire à une montée générale du mouvement ouvrier au sein du Marché Commun ? Conditions sociales et politiques d'une telle montée. Rôle-clé de l'éducation et de la propagande. Rôle éducateur des grèves.

Le débat sur la "déprolétarianisation" de la classe ouvrière, sa "dissolution" dans le "grand public de la société de consommation de masse" tranché dans les faits et dans l'action. A la longue, aucune autre réponse ne sera valable ou efficace.

Rapports entre bourgeoisie européenne et autres classes de la société :

- a) Paysannerie - Analyse rapide de la crise paysanne et des réactions. Possibilités et limites des "alliances" entre mouvement ouvrier et mouvement paysan dans le Marché Commun.
- b) "Anciennes classes moyennes" urbaines : crise structurelle du petit commerce et de l'artisanat. Réactions politiques, économiques et sociales.
- c) Montée des "nouvelles classes moyennes" - place des organisations de cadres dans le mouvement syndical - comportement de ces classes à l'égard du capitalisme et du socialisme. - Attraits et réalités de l'absorption des cadres supérieurs par la classe bourgeoise.
- d) Travailleurs de la fonction publique et "technocrates" - croissance rapide des fonctionnaires en Europe occidentale - paradoxes de leur rétribution comparée à celle du secteur privée - Poids croissant des organisations et des luttes syndicales dans la fonction publique - dangers du corporatisme. Problème particulier de la "technocratie". Analyse de la symbiose, du parallélisme et des contradictions d'intérêts entre technocratie et différentes couches de la grande bourgeoisie.

Conclusions : quinze années d'expansion ont à la fois accentué les traits spécifiques du capitalisme dans sa phase de déclin, ses contradictions internes et son "mimétisme social" sans cesse perfectionné. Nécessité de combattre les nouvelles aliénations et mythologies idéologiques. Nature capitaliste de l'Europe actuelle plus nette que jamais, nature socialiste de la solution de rechange seule possible, mais nécessité de trouver nouveaux arguments et réponses à nouvelles objections.

III - Rapports avec d'autres parties du monde.

Nous examinerons ici trois problèmes : les rapports entre l'Europe occidentale et les pays sous-développés ; les rapports entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis d'Amérique ; les rapports entre l'Europe occidentale et les pays du bloc communiste.

Le problème des rapports entre l'Europe capitaliste et les pays sous-développés est le plus important de ces trois problèmes, non seulement parce qu'il porte sur le secteur du monde comptant le plus d'habitants, mais encore parce qu'il concerne le problème le plus explosif du monde actuel : l'écart grandissant entre les pays industrialisés et les pays sous-développés, à la fois en capacité de production industrielle, en revenu et en niveau de bien-être par tête d'habitant.

Les faits sont à ce propos éloquentes : quinze années d'expansion sans précédent d'Europe occidentale ont coïncidé d'une part avec la désagrégation de presque tous les Empires coloniaux, d'autre part avec un rétrécissement et non une amplification relatifs des rapports économiques d'interdépendance entre l'Europe et le tiers-monde.

Souligner à ce propos le rôle-clé que les échanges entre pays industrialisés ont joué dans l'expansion du commerce mondial au cours des dix dernières années. Analyse des causes diverses de cette évolution paradoxale : divergence entre les taux d'expansion ; détérioration des termes d'échange ; crise permanente de la balance des paiements du "tiers-monde" ; insuffisance notoire des mouvements de capitaux vers le "tiers-monde", y compris de "l'aide aux pays sous-développés" ; réduction du degré de complémentarité par suite de l'expansion de la production agricole et de la production de matières premières synthétiques en Europe, etc....

Analyser, par ailleurs, la base matérielle du néo-colonialisme, ses succès relatifs et ses limites, notamment dans l'élaboration d'une nouvelle division de travail à l'échelle internationale.

Dégager les conséquences politiques, économiques et sociales d'une "prospérité" fondée de plus en plus exclusivement sur des échanges entre pays ayant atteint des niveaux approximatifs d'industrialisation, et condamnant de plus en plus les pays du "tiers-monde" à la portion congrue. Comparer à ce sujet le développement de l'Inde et celui du Japon au cours des dix dernières années.

Dans les rapports entre l'Europe capitaliste et les Etats-Unis, deux grandes phases successives doivent être distinguées. Pendant une première phase, la bourgeoisie américaine a donné la priorité à l'objectif politique, à savoir renforcer à tout prix le capitalisme en Europe occidentale, afin d'en éviter l'effondrement ; à cet objectif, elle a sacrifié

délibérément ses intérêts économiques particuliers en renforçant des concurrents potentiels. Dans une deuxième phase, les objectifs de concurrence reprennent, petit à petit, le dessus, sans que la bourgeoisie américaine ne perde pour autant complètement de vue les problèmes de défense globale du système capitaliste pris comme un tout.

Le passage de la première à la deuxième phase a surtout été déterminé par les difficultés de la balance des paiements américaine. Brève analyse de ces difficultés et des remèdes proposés par Washington.

En fait, si les rapports de forces entre l'Amérique et l'Europe se sont considérablement modifiés depuis que la puissance américaine fut au zénith en 1945, et l'Europe occidentale semblait ravalée au niveau de puissance de troisième zone, il ne faut pas exagérer l'affaiblissement des Etats-Unis en tant que puissance économique, affaiblissement qui n'est encore que relatif, et non absolu. L'économie américaine profite encore d'économies de dimensions sur presque tous les plans. C'est pourquoi elle réclame en réalité le libre-échange illimité - la zone atlantique de libre-échange - tandis que de très nombreux secteurs de l'industrie européenne craignent les effets d'une libre concurrence avec des entreprises américaines plus grandes. Comment ce différend peut-il être tranché ?

Les rapports entre l'Europe capitaliste et les pays du bloc communiste ont subi le contrecoup d'une double transformation structurelle opérée dans les pays : transformation de la nature sociale de leur économie, qui devient socialisée au lieu de capitaliste ; transformation de leur structure économique, ces pays devenant des pays industrialisés au lieu de pays agricoles. De ce fait, une transformation radicale s'opère dans la composition des exportations et des importations. Cette transformation aurait en elle-même provoqué un recul dans les échanges avec l'Europe occidentale, si d'autres facteurs supplémentaires n'avaient pas joué : contingentements et bilatéralisme ; réduction des besoins de l'Europe occidentale en produits agricoles et en charbon ; influence des mesures d'interdiction d'exportations ; intégration croissante des économies des pays du bloc soviétique, et intégration de l'économie de chacun de ces pays avec l'économie de l'U.R.S.S., etc...

Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place pour une extension des échanges, mais ceux-ci resteront relativement modestes. Mesures qui encourageraient une telle extension. Intérêt à promouvoir une intégration économique européenne ne s'arrêtant ni à la Manche, ni à la ligne de démarcation entre l'Europe capitaliste et l'Europe socialisée. Énumération de quelques incidences des relations plus étroites avec l'Europe de l'Est, notamment cas du pétrole.

IV - Perspectives.

Les perspectives économiques de l'Europe capitaliste à moyen terme découlent essentiellement de la réponse qu'on donne à la question suivante : peut-on projeter dans l'avenir les taux de croissance et autres indices économiques de base de l'Europe capitaliste des cinq ou des dix dernières années ?

Il y a une série de raisons qui plaident contre une réponse affirmative :

a) Des tendances de croissance à long terme s'épuisent ou se sont déjà épuisées (notamment : la reconstruction, le renouvellement de l'appareil de production, l'absorption dans l'économie allemande de plus de dix millions de réfugiés, les grands écarts de salaires au profit des patrons allemands et italiens, etc...), même si d'autres continuent à jouer (notamment le renouvellement plus rapide du capital fixe, par suite de révolutions technologiques plus rapides, découlant elles-mêmes de l'économie de réarmement permanent).

b) Une série de facteurs divers ont provoqué une concurrence de plus en plus acharnée sur le marché mondial, amenuisant les marges bénéficiaires (le taux de profit), ce qui réduit les investissements, support essentiel de la haute conjoncture pendant la période derrière nous.

c) Dans une série croissante de secteurs, des capacités de production excédentaires pèsent sur le marché et constituent un frein d'autant plus puissant aux investissements.

d) La réduction relative - et même absolue - des exportations vers le "tiers-monde" risque de provoquer, en liaison avec les deux raisons précitées, une surproduction (ou capacité excédentaire) générale dans le secteur des biens d'équipement.

Ainsi, on se trouve au seuil d'un retournement de la conjoncture qui pourrait coïncider avec la prochaine récession américaine (1965 ?). Les dirigeants du Marché Commun en sont conscients, et s'efforcent de mettre en place un dispositif qui empêchera ou limitera l'extension de cette récession vers l'Europe : la programmation européenne.

Bref rappel des causes qui ont poussé une série de pays capitalistes avancés à pratiquer la programmation, la "planification souple", "l'économie concertée", etc... :

- a) Accroissement de l'importance du secteur public dans l'économie.
- b) Nécessité d'assurer l'amortissement d'investissements de plus en plus coûteux dans une série de secteurs-clé.
- c) Nécessité politique et sociale d'éviter à tout prix le retour de crises graves, chômage massif, etc..
- d) Nécessité de réaliser des adaptations structurelles inévitables, sans lesquelles l'économie "nationale" ne peut plus se défendre dans la lutte de concurrence internationale de plus en plus farouche.

Analyse du contenu réel de la programmation, d'après quelques modèles et exemples. La programmation dans le cadre du Marché Commun ne pourra pas être d'une nature différente que la programmation de chacun des pays-partenaires de la C.E.E..

L'attitude du mouvement ouvrier devant la programmation capitaliste. Dangers de la "programmation sociale" qui enlève aux syndicats la liberté de négocier les salaires et les conditions de travail. Logique du système : l'intervention ne se produira - pour des raisons monétaires évidentes ! - qu'en période de "suremplei", c'est-à-dire précisément dans la seule phase du cycle quand les conditions sont favorables à la hausse des salaires (déclaration Massé). Donc danger d'un marché de dupes évident.

Contestation de la programmation capitaliste par la planification socialiste ne se fait pas seulement sur le plan technique. Elle doit se faire encore sur le plan social (qui est maître dans l'entreprise ?) et sur le plan politique (sans changer le pouvoir d'Etat il n'est pas possible de passer d'une programmation capitaliste à une planification socialiste).

Il y a toujours diverses possibilités d'expansion économique : tout dépend de ceci : en faveur de quelle classe sociale et par quels instruments de pouvoir se réalise-t-elle ? Exemples concrets.

La logique de la nouvelle conjoncture dans laquelle entre maintenant l'Europe capitaliste est une logique de luttes de classe accentuées et non atténuées, d'attaques contre le niveau de vie et contre les libertés ouvrières, découlant logiquement des impératifs d'une économie capitaliste dans cette nouvelle conjoncture.

La riposte ouvrière doit partir des données concrètes et des possibilités qu'elles recèlent pour concrétiser sa solution de rechange ; celle d'une planification socialiste sous contrôle ouvrier. Implications d'une telle politique pour les rapports avec le "tiers-monde" et avec les pays du bloc soviétique.

CENTRE D'ETUDES SOCIALISTES
29, rue Descartes
PARIS 5ème

COLLOQUE INTERNATIONAL

"L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LE MOUVEMENT OUVRIER"

"Marché Commun et Planification"

Rapport d'André GORZ

Au début de 1963, lors de la rupture des négociations entre la Grande-Bretagne et la C.E.E., deux gouvernements d'Europe continentale envisagèrent de mettre fin à l'expérience d'intégration européenne. Quelques heures de réflexion, toutefois, leur suffirent pour constater que la chose était impossible : bien que la Communauté européenne ne fût pas encore une réalité politique ; bien qu'il n'existât que des amorces ou des projets de politique communautaire en des domaines bien délimités - les transports, l'énergie, l'agriculture - la C.E.E. était devenue un fait irréversible. Un espace économique "européen" était né en dehors de tout cadre institutionnel, par le fait des ententes, des accords, des interpénétrations et des programmes d'investissement de trusts et de groupes financiers dont l'activité, cinq ans après l'entrée en vigueur du Traité de Rome, couvrait tout ou partie du Marché Commun.

Des milliers de regroupements, de prises de participation, d'accords de spécialisation, de cartels, de créations de filiales avaient déjà couvert l'espace de la C.E.E. d'un réseau de "plans" parfois coordonnés, souvent concurrents, et donné naissance - au niveau de holdings, d'investissement trusts, d'interpénétrations monopolistiques et de chambres patronales "européennes" - à des centres de décision et à des inerties échappant au contrôle des pouvoirs nationaux.

L'envergure du problème que l'internationalisme des capitaux posait à la planification économique - régionale, nationale ou supra-nationale - devint alors manifeste. Une multiplicité de "planifications" privées était déjà en cours qui rétrécissait la marge laissée aux planifications nationales et imposait aux Etats, tant au niveau national qu'au niveau européen, des décisions et des orientations en matière de politique économique.

Toutefois, à d'autres égards, les planifications nationales (ou ce qui leur tient lieu) se voyaient confrontés par la fusion commençante des économies, à des tâches neuves en raison de leur ampleur ou de leur nature, tâches qui élargissaient, au contraire, la marge de jeu laissée à l'interventionnisme public.

Le résultat de cinq années de Marché Commun était donc, à première vue, paradoxal : dans certains secteurs, les possibilités de planification publique se trouvaient réduites, les centres de décision tendant à échapper aux instances nationales. Tel était (et reste) notamment le cas des industries de base et des industries de consommation. Dans d'autres domaines, en revanche - politiques agricoles, régionales, salariales, notamment - la planification nationale s'imposait aux Etats comme une nécessité plus pressante que par le passé et les exposait, virtuellement pour le moins, aux pressions des masses laborieuses, car l'orientation et le contenu de la planification publique dans ces domaines étaient loin d'être prédéterminés par le cadre européen.

Faut-il en conclure que le Marché Commun a fait apparaître dans chaque économie nationale des contradictions nouvelles qui offrent de nouvelles possibilités d'initiative au mouvement socialiste ? Et ces initiatives, s'il y a lieu, peuvent-elles s'exercer au niveau de la planification ? Si oui, à quel niveau (national ou supra-national) ?

Sans prétendre répondre à toutes ces questions, dont certaines seront traitées par d'autres camarades, j'essaierai de les situer. Pour ce faire, j'esquisserai d'abord le sens prévalent des processus que le Marché Commun a déclenchés dans le capitalisme privé. J'examinerai ensuite s'il y a complémentarité ou contradiction entre ces processus et la nécessité renforcée de planifications nationales qui, à leur tour, appellent une planification supra-nationale plus ou moins prononcée. Cet examen, cela va de soi, ne saurait être déterministe, l'existence ou non de contradictions et la nature de celles-ci dépendant dans une assez large mesure du degré de conscience et de la combativité des travailleurs organisés.

- I -

Concentration et rationalisation.

Les quatre premières années de Marché Commun ont été marquées par une moyenne annuelle d'environ mille "regroupements et ententes" entre firmes de nationalité différente, et par un nombre à peu près égal de regroupements et ententes entre firmes françaises.

Ce processus est généralement considéré comme bénéfique par les planificateurs français. La concurrence internationale ou la crainte de la concurrence étrangère ont été, en effet, un moyen autrement plus efficace que la persuasion pour pousser l'industrie et, dans une moindre mesure, l'agriculture française à moderniser leurs méthodes.

Dans une première phase, qui tire actuellement à sa fin, l'abaissement des barrières douanières a rompu, dans chacun des six pays de la C.E.E., pas mal de routines et d'équilibres anciens, fondées sur des ententes de cartel occultes et des pratiques de monopole malthusiennes.

Leur schéma le plus répandu était la coexistence dans la plupart des branches industrielles de groupes puissants, disposant d'un fort degré de monopole, et d'une poussière de petites et très petites entreprises souvent marginales. Celles-ci, servant d'amortisseurs et de piétaille à celles-là, permettaient aux monopoles de régler leurs prix de vente sur

celui des entreprises les moins bien placées et de s'assurer ainsi une rente de technicité et des super-profits substantiels. L'existence d'un grand nombre de marginaux permettait, en outre, à la Chambre patronale de la branche concernée d'arguer auprès de l'Etat de ses difficultés pour obtenir des avantages fiscaux et des protections douanières dont les monopoles étaient les premiers bénéficiaires.

Les super-profits monopolistiques n'étaient réinvestis que dans une mesure restreinte ; souvent, les monopoles jugeaient les techniques modernes trop coûteuses pour être rentabilisées sur le marché national. La protection douanière, au surplus, permettait de considérer l'adoption de ces techniques - et les efforts sérieux de recherche - comme des luxes superflus, sauf dans les branches et les firmes fortement exportatrices.

Le Marché Commun est venu déranger ces routines rentières. Il a fait redouter aux monopoles nationaux la concurrence d'homologues étrangers, plus avancés techniquement et disposant souvent de capacités excédentaires. L'ouverture des frontières faisait disparaître ou atténuait les situations de monopole. Aussi les pratiques de cartel ont-elles tendu à faire place à la concurrence monopolistique. Autrement dit, chaque monopole national, craignant l'invasion de son propre marché par des monopoles étrangers et l'accaparement par ceux-ci d'une part dominante du Marché Commun, devait chercher le salut dans la fuite en avant. Pour conserver son rang, il doit renforcer sa capacité concurrentielle et productive de manière à pouvoir disputer leurs propres marchés intérieurs aux monopoles étrangers. En cas de réussite, les adversaires étrangers reculeront sans doute devant une épreuve de force ruineuse et éviteront d'engager des batailles de prix.

Ce raisonnement a été tenu par à peu près tous les monopoles de la C.E.E. et de Grande-Bretagne. La course aux investissements (et au surinvestissement), à l'innovation technique, à la modernisation et à la rationalisation qui en est résultée a été l'un des facteurs de la haute conjoncture européenne des cinq dernières années.

Toutefois, tout comme les armées décidant leur ordre, leur bataille, les monopoles ont également dû faire la part du feu en faisant aller de pair une expansion de leur activité globale avec des replis tactiques concernant telles de leurs fabrications : mieux vaut abandonner d'avance les productions pour lesquelles des concurrents étrangers sont nettement mieux placés, et se concentrer sur les positions qu'on a de bonnes chances de tenir, voire d'améliorer. Un double mouvement de spécialisation s'est donc déroulé. Sur le plan national, tout d'abord, des monopoles réputés concurrents ont mis en commun des services de recherche, de vente ou des moyens techniques coûteux. L'éventail des fabrications de chaque firme a tendu à se resserrer en vertu d'accords de spécialisation, en vue d'atteindre, dans la mesure du possible, la fabrication en série et l'abaissement des coûts unitaires.

Parallèlement aux accords de spécialisation entre firmes de même nationalité se sont conclu des accords internationaux en grand nombre : échanges et acquisitions de brevets, mise en commun de services techniques et commerciaux, prises de participation réciproques, alliances de deux

monopoles contre des tiers, etc.. Mais aussi, en marge et à contre-courant de ce processus, rachat de petites ou moyennes entreprises par des trusts étrangers en vue de prendre pied directement sur un marché national et de disputer plus efficacement sa position de monopole au trust indigène concurrent.

Un premier objectif avoué du Marché Commun a ainsi été en partie réalisé : cessant d'être ménagées par les monopoles, les entreprises plus ou moins marginales, de type pré-capitaliste ou familial, ont été en bonne partie éliminées. Notamment, 20 % des petites entreprises de la construction électrique, 30 % dans le textile ont disparu en France. La débâcle est à peu près générale dans l'industrie alimentaire française dont les firmes (familiales et artisanales pour la plupart, mais également les trusts de la biscuiterie, par exemple) passent sous contrôle américain à la première occasion pour conserver des chances de survie. (Il s'agit, en fait, de la "survie" professionnelle et financière des propriétaires qui, en se vendant et en devenant salariés, gagnent un multiple de ce que leur aurait rapporté la poursuite de leur activité antérieure).

Un second objectif du Marché Commun est la spécialisation à l'échelle de la C.E.E., conformément à la tendance mondiale à l'internationalisation des productions et à une division internationale du travail. Mais c'est la manière, précisément, dont ce processus d'internationalisation est en voie de s'accomplir en régime de concurrence monopolistique, qui fait apparaître la nécessité d'une certaine planification.

Selon la vision idyllique du Marché Commun, la création d'un espace économique comparable à celui des U.S.A. devait généraliser la création, en Europe, d'unités de production aussi puissantes et rationnelles que les américaines. La concurrence aidant, les prix devaient baisser, le niveau de vie augmenter, une prospérité "américaine" s'installer.

En fait, l'expansion monopolistique des dernières années a fait apparaître, conformément aux prévisions d'économistes tant marxistes que bourgeois, trois facteurs de déséquilibre et d'inquiétude :

1° - La mauvaise orientation des investissements et les surinvestissements ;

2° - La mauvaise localisation et répartition géographique des investissements ;

3° - La crise de l'agriculture, qui peut être considérée comme un aspect particulier du point précédent, puisqu'elle se manifeste principalement (mais non pas uniquement) dans les régions relativement délaissées par l'investissement industriel.

J'essaierai d'examiner maintenant dans quelle mesure la "planification" compatible avec le régime capitaliste peut remédier à ces déséquilibres et à ces distorsions, et de quel type est la "planification" dont la nécessité s'impose à la C.E.E., à ses Etats et à ses groupes privés dominants. J'esquisserai ensuite une critique de cette "planification" minimum et les grandes lignes d'une réponse possible de la part des travailleurs organisés.

1° - Surinvestissement, cartellisation et programmation.

Spécialisations et divisions du travail à l'échelle européenne ne pourraient avoir un caractère de rationalisation que si la répartition internationale des tâches avait un caractère concerté. Si, en d'autres termes, les fédérations patronales des diverses branches d'industries procédaient à des échanges de vues réguliers, se communiquaient leurs prévisions conjoncturelles, leurs programmes d'investissements et, dans le cadre de ces confrontations, procédaient à une cartellisation générale à l'échelle européenne : répartition des marchés, répartition des productions en quantité, qualité et nature, fixation des niveaux d'investissement et des éventails de prix.

Ce genre de cartelisation est fort avancé dans quelques branches où, du reste, il remonte à l'entre-deux-guerres : ampoules électriques, fournitures de T.S.F. et matériel téléphonique, produits pharmaceutiques, équipements lourds, etc.. Pour le moment, toutefois, les cartels couvrant l'ensemble des six pays de la C.E.E. pour une production déterminée demeurent encore l'exception. Une première raison en est, nous l'avons vu, la rupture des anciens accords de cartels nationaux sous l'effet de la concurrence étrangère. Une seconde raison en est l'invasion du Marché Commun par des trusts américains qui, liés à l'intérieur des Etats-Unis par des accords de cartel souvent anciens, reprennent la lutte sur le territoire européen, dans l'espoir d'améliorer leur position aux Etats-Unis en la renforçant à l'étranger.

La concurrence que se livrent les trusts américains en Europe (où leurs investissements ont doublé en cinq ans), dans l'espoir de se tailler la part du lion sur le seul grand marché rentable qui s'offre, hors des Etats-Unis, aux produits de consommation américains, cette lutte contraint les trusts européens à accélérer à leur tour leur expansion, parfois en s'unissant contre l'envahisseur, le plus souvent en rivalisant de vitesse.

Dans l'automobile, par exemple, les investissements disproportionnés de Ford et de General Motors ont, dans un premier temps, provoqué une course aux investissements de la part des grands constructeurs européens. La réalité et les dangers du surinvestissement sont toutefois devenus suffisamment apparents l'année dernière pour inciter les trois plus grands constructeurs européens (Volkswagen, Fiat et Renault) à des rencontres périodiques où un taux d'expansion plus prudent est arrêté de concert.

En revanche, dans les fibres synthétiques, comme d'ailleurs dans le pneumatique, le matériel agricole et la pétrochimie, le seuil de rationalité est déjà franchi, de grosses capacités excédentaires existent, le chômage partiel, la fermeture d'ateliers, les "compressions de personnel" sont la règle. L'usine de polypropylène isotactique, par exemple, construite par la Montecatini à Bari, avec, en grande partie, des fonds publics, pour tenir tête aux trois grands trusts américains de la fibre synthèse (Dupont de Nemours, Monsanto et American Cyanamid), ne pourra être exploitée

rationnellement avant quatre à cinq ans. Il en va de même pour les usines Dunlop en France, agrandies pour rivaliser avec les trusts américains Firestone et Goodyear ; pour les usines de matériel agricole implantées ou agrandies en France dans le cadre de la compétition entre Massey-Ferguson, John Deere et International Harvester, etc...

Ainsi, le Marché Commun n'échappe à la cartellisation que pour tomber dans le surinvestissement et le gaspillage de ressources qui se trouvent distraites d'emplois socialement et économiquement utiles. Le résultat immédiat en a été un "boom" des investissements qui, depuis 1962, tire à sa fin. Le résultat à plus long terme sera, selon toute probabilité, la cartellisation, secrète ou ouverte et cautionnée par l'Exécutif de Bruxelles.

Depuis plusieurs décennies, en effet, l'arbitrage entre trusts ne s'opère plus par la guerre des prix, "au finish". Celle-ci est ruineuse pour les participants, son issue est incertaine, elle risque de provoquer des troubles sociaux graves et, dans le cas du Marché Commun, l'intervention des Etats aux côtés des groupes capitalistes en difficulté. De plus, comme l'écrivait avant la guerre un dirigeant de l'I.G. Farbon, "une guerre des prix ne profite qu'aux consommateurs alors que le maintien d'un certain niveau de prix est à l'avantage de tous les concurrents". Depuis plus de trente ans, les trusts américains de l'automobile ne se concurrencent que par des innovations mineures avec hausse des prix constante et à peu près uniforme.

En raison même de leur puissance dévastatrice, les armes commerciales qu'accumulent les trusts sont donc destinées à ne pas servir : elles doivent rendre la guerre commerciale improbable et permettre à chaque groupe d'aborder la négociation (la cartellisation) inévitable à partir d'une position de force. Encore des accidents sont-ils toujours à craindre et le risque n'est-il pas exclu que le coût social de la concurrence monopolistique et ses gaspillages acculent des populations à la révolte. Il y a deux ans, M. Claude Gruson regrettait que "la France dût se constituer un potentiel de production exportatrice beaucoup plus fort que celui qu'elle aurait à constituer dans le cadre d'une politique de développement concertée". Et il laissait entendre qu'il pouvait y avoir incompatibilité entre le surinvestissement privé et les objectifs sociaux du "Plan" français. Avec lui, la majorité des technocrates européens sont actuellement partisans d'une "programmation" concertée des investissements à l'échelle de la C.E.E., autrement dit d'une "planification à la française", supranationale, reposant sur la confrontation des "programmations" nationales préalablement homogénéisées.

Nous verrons tout à l'heure que semblable "programmation", si elle peut, le cas échéant, ajuster les investissements aux progrès de la demande solvable - au lieu de les laisser utiliser comme une arme de conquête - ne les ajustera pas, pour autant, aux besoins réels. Mais ce qui importe pour le moment, c'est qu'une programmation européenne, telle qu'elle est actuellement projetée, aurait, en pratique, les mêmes effets qu'une cartellisation générale et ne verra sans doute le jour que lorsque les conditions de celles-ci seront mûres.

La technocratie européenne en est, d'ailleurs, plus ou moins consciente. Aussi son intention est-elle de hâter le mûrissement de ces

conditions, lesquelles sont tout à la fois objectives et subjectives. La mêlée des groupes privés, patronnés ou appuyés à des degrés divers par les Etats nationaux, est en effet si complexe qu'au moment même où un équilibre semblait sur le point d'être atteint, l'entrée en lice d'un nouveau trust (souvent extérieur à la C.E.E.), une percée technologique ou un nouveau produit modifient à nouveau le rapport des forces et relancent la concurrence et le surinvestissement. Dans la mesure où les trusts eux-mêmes (comme dans l'automobile, dans le grand équipement électrique et mécanique, etc...) deviennent sensibles aux risques conjoncturels de leur compétition, la technocratie européenne peut cristalliser chez eux une prise de conscience en proposant une "programmation" européenne.

Cette programmation n'a évidemment rien de commun avec une planification proprement dite. Conformément à la formule française, elle consiste à mettre les agents économiques en présence les uns des autres, à éclairer leur lanterne par des considérations générales sur la conjoncture, l'état prospectif du marché et l'équilibre offre-demande-investissements, pour leur laisser découvrir ensuite, au cours de discussions qu'on espère de plus en plus franches, si leurs intentions respectives, mises bout à bout, ont une cohérence économique ou non. Dans la négative, les rajustements découlent de la confrontation à laquelle se livrent les agents économiques - de "l'autodiscipline" qu'ils viennent à s'imposer - bien plus que des éventuelles directives des "planificateurs". Ceux-ci, pour l'essentiel, deviennent donc les catalyseurs d'ajustements et d'ententes (qu'il faut beaucoup de subtilité pour distinguer de cartelisations) qu'ils cautionnent par la même occasion et dont ils garantissent l'économicité. La liberté de décision des patrons reste entière (leurs décisions sont seulement mieux informées) et la recherche du profit maximum le critère déterminant. Dans les rares cas où les "planificateurs" interviennent de façon directe, leurs directives ne sont pas imposées d'autorité : au contraire, leur intervention consiste à rendre rentables - par dégrèvements fiscaux, primes, incitations financières - des opérations qui ne l'étaient pas, c'est-à-dire à couvrir les risques et à garantir les bénéfices.

La transposition à l'échelle européenne de la "planification à la française" sous une forme encore diluée, serait donc la simple extension du capitalisme d'Etat en capitalisme de super-Etat. On n'en peut attendre aucune modification des finalités et des orientations de l'économie capitaliste. Au contraire, les cartels patronaux européens seraient entièrement soustraits aux pressions populaires qui peuvent s'exercer sur leurs homologues nationaux. Le projet de les contre-balanter, au sein de la Commission de programmation de la C.E.E., par des cartels syndicaux ouvriers est une mystification. Car d'une part, il fait abstraction du fait que les organisations ouvrières représentent une masse autrement importante que les patronales. D'autre part, il prétend ignorer qu'à la différence du pouvoir de décision patronal - assis sur une puissance matérielle stable (celle du capital) et sur les exigences inertes d'un appareil fixe - le pouvoir du porte-parole ouvrier n'est pas celui d'un chef commandant à ses troupes. Extraît de la masse ouvrière, séparé d'elle, confronté à des problèmes dont celle-ci récusé le plus souvent les termes, le représentant ouvrier est souvent un homme perdu. Qu'il dise "non", on risque de passer outre ; qu'il se batte et obtienne un compromis, celui-ci sera bien en deça de ce que pouvait arracher l'action

de masse et aura beaucoup de chances de ne pas correspondre aux exigences latentes de la classe ouvrière. La "programmation européenne", même si ces commissions donnent la parité aux représentants patronaux et ouvriers, serait donc une tentative supplémentaire pour enlever au mouvement ouvrier, sur le plan supra-national, les armes dont il dispose sur le plan national, et pour obtenir son intégration à la logique capitaliste.

Qu'une programmation supra-nationale et, essentiellement, technocratique puisse, à la rigueur, renforcer le pouvoir et l'autorité du mouvement ouvrier allemand et pousser l'Allemagne fédérale dans la voie d'un plus grand "planisme", ne peut être considéré comme une compensation suffisante au recul que cette forme de programmation imposerait à d'autres mouvements ouvriers. Le nivellement par le bas est à rejeter dans ce domaine comme dans tous les autres.

2° - Stratégie des monopoles et déséquilibres régionaux.

Plus encore que les surinvestissements et les distorsions que provoque l'expansion monopolistique, les déséquilibres régionaux, aggravés par l'attrait que les zones déjà industrialisées exercent sur les investisseurs, sont considérés par la technocratie européenne comme un argument contraignant en faveur d'une "planification" communautaire.

Selon les chiffres avancés par l'exécutif de la C.E.E., la "Lotharingie industrielle", prolongée par les vallées du Rhône et du Po, représente 60 % de la production industrielle de la C.E.E., mais seulement 15 % de sa population et 35 % de son territoire. Au colloque sur la "programmation" dans le Marché Commun, tenu à Rome en septembre 1962, le député Giolitti ("autonomiste" du P.S.I.) soulignait que le Marché Commun avait mis en place une "superstructure" tout en créant des problèmes de structure que les Etats nationaux sont de moins en moins armés pour résoudre. En vertu de ses postulats libéraux, le Traité de Rome, tout en souhaitant un "développement équilibré", abandonne, en effet, la création de l'équilibre aux lois du marché, c'est-à-dire du profit capitaliste. Il postule que la recherche de la plus grande rentabilité des investissements provoquera aussi la division du travail la plus rationnelle entre nations, régions et groupes privés. Il ne tolère que provisoirement les timides interventions de l'Etat français qui - par des primes spéciales d'équipement, des dégrèvements fiscaux, la prise en charge d'une partie des salaires - cherche à attirer l'industrie privée dans des régions en crise et à y créer des conditions de rentabilité artificielles et temporaires.

L'inefficacité de ce type d'incitations publiques est déjà largement démontrée. Les subventions directes ou indirectes de l'Etat, si elles assurent aux firmes bénéficiaires, pendant quelques années, des profits normaux ou supra-normaux dans des régions excentriques, ne suffisent point à y attirer des entrepreneurs sérieux. Les primes, en effet, cesseront un jour, mais les désavantages ou les handicaps liés à une situation excentrique demeureront. Quand les incitations publiques semblent donner quelques résultats (industrie du pneumatique dans le Nord, Remington à Caluire, etc.), c'est le plus souvent parce que la région déprimée présentait, même indépendamment des incitations publiques, des avantages géographiques et logistiques pour une implantation industrielle. Une chose est de s'implanter dans le Nord, en Alsace ou dans la vallée du Rhône ;

tout autre chose est d'implanter des industries en Corrèze, en Vendée ou en Lucanie. Il n'existe pas encore d'exemples d'implantations importantes en ces régions. Le seul effort d'industrialisation de régions en déclin qui ait quelque ampleur est accompli dans le Mezzogiorno, selon la stratégie des "pôles" de développement, sur laquelle nous reviendrons encore. Mais les quelques résultats obtenus sont toujours dûs à la collectivité, soit que l'I.R.I. crée des industries sur fonds publics avec amortissement à très long terme, soit que l'Etat italien prenne en charge une part substantielle (environ la moitié, dans le cas de l'usine de la Montecatini, à Brindisi, par exemple) des frais d'installation de la firme privée, tout en finançant également, à fonds perdus, les travaux d'infrastructure (raccordements ferroviaires ou portuaires, aménagement local, travaux de terrassement, logements, transports publics, etc...).

A bien y regarder, les règles de libre concurrence et la loi du marché sont violées en tout état de cause. Qu'il s'agisse des régions sous-développées ou des zones hautement industrialisées et en essor, c'est la collectivité qui assure la rentabilité du capital investi, en prenant en charge les frais sociaux de la "libre entreprise".

Ces coûts sociaux de l'expansion monopolistique et de l'entreprise privée comprennent : la formation des hommes ; l'aménagement du territoire, y compris les voies de transport et l'urbanisation ; les transports publics urbains et suburbains ; les frais généraux de l'urbanisation (approvisionnement en énergie et eau, lutte contre la pollution, hygiène et santé publiques, prévoyance sociale, etc...), y compris le coût économique du dépeuplement des régions déclinantes (désertification, déficit des services publics et administratifs, assistance sociale, dégradation du patrimoine, etc...).

Nous reviendrons encore sur le fait que, compte tenu de ces coûts sociaux, la concentration géographique de l'activité industrielle et l'abandon des régions excentriques et pauvres en ressources naturelles ne présentent pas le caractère de rationalité économique que lui imputent souvent des économistes bourgeois. Mais ce qui importe pour le moment, c'est que partout et en tout état de cause, le degré de rentabilité des capitaux privés dépend, soit directement, soit indirectement, de l'intervention de l'Etat, de la mesure et de la manière dont il prend en charge les coûts sociaux et les frais généraux de l'initiative privée. A partir de là, il est évident que les pratiques libre-échangistes et concurrentielles qu'impose le Marché Commun en tant que superstructure exigent une harmonisation des interventionnismes étatiques (y compris les politiques fiscales, anti-conjoncturelles et financières) dont elles postulent simultanément la subordination à "l'économie de marché".

On voit aussitôt les contradictions et les conflits que doivent faire surgir les tentatives d'harmonisation. Les prix de revient, tant privés que sociaux, étant fonction de la pression fiscale, entre autres, une harmonisation des fiscalités doit nécessairement être mise à l'ordre du jour. Or, les ressources publiques nécessaires aux différents Etats, pour leurs interventions économiques varient d'un pays à l'autre : les besoins de l'Etat italien, par exemple, - qui doit faire face aux problèmes du Mezzogiorno, des migrations Sud-Nord, du sous-équipement social, de la pression démographique, etc. - sont a priori plus élevés proportionnellement,

que ceux de l'Etat belge (relative stagnation démographique et industrielle) ou de l'Etat ouest-allemand. Simultanément, le souci d'attirer les investisseurs étrangers et de favoriser l'autofinancement dans les firmes indigènes, incite l'Etat irakien, dont les besoins sont pourtant les plus élevés, à abaisser au maximum sa pression fiscale sur les groupes capitalistes. Bien mieux, ce sont les communes les plus pauvres du Mezzogiorno, celles donc qui ont les plus gros besoins de ressources publiques pour mener à bien leur développement social et leur aménagement, qui accordent aux trusts susceptibles de s'y installer les faveurs fiscales les plus larges (les trusts organisant d'ailleurs la surenchère entre les communes pressenties). Il en résulte une double conséquence :

a) Le souci de ne pas pénaliser, fiscalement, les groupes capitalistes et celui de les attirer, par des faveurs fiscales ou parafiscales, dans les régions sous-développées, prive l'Etat des moyens nécessaires pour pousser le développement de ces régions. Tant en Italie qu'en France, les disparités Nord-Sud ou (en France) Est-Ouest n'ont cessé de s'aggraver, et ce nonobstant les quelques réalisations spectaculaires dans le Mezzogiorno ;

b) Même si la totalité des profits est réinvestie de manière productive, l'accumulation capitaliste détourne vers des activités rentables à court terme des ressources qui, du coup, ne sont plus disponibles pour les investissements sociaux et la couverture de besoins prioritaires. D'où, dans les régions sous-développées connaissant un essor, d'ailleurs très relatif, le même phénomène de "clochardisation" que dans les colonies ou semi-colonies : misère plus télévision, analphabétisme plus postes à transistor, taudis plus véhicules à moteur.

En fait, une politique économique, nécessairement planifiée, tendant à atténuer et à effacer les disparités régionales se heurte, et se heurtera longtemps encore, aux lois de la concurrence monopolistique. Car si le degré de monopole de chaque groupe industriel a diminué à l'échelle du Marché Commun, sa puissance économique et politique n'a fait qu'augmenter à l'échelle de chaque nation. Aux sollicitations de l'Etat, souhaitant le transfert ou l'implantation d'activités industrielles dans des régions sous-développées, les monopoles sont en mesure d'objecter que la concurrence leur impose de rechercher la rentabilité maximum de leurs investissements et qu'à choisir leur localisation en fonction de tout autre critère ils risquent de perdre (et de faire perdre à leur pays) leur place dans la compétition internationale. L'exemple de Remington, abandonnant son usine de Caluire, construite avec des subventions de l'Etat français, pour réplier ses activités vers des lieux plus favorables (Pays-Bas et Italie) illustre l'inefficacité des incitations publiques. L'exemple de Neyric, à Grenoble, montre que même une firme nationale peut aller à l'encontre des vœux du planificateur et préparer le transfert de ses fabrications à Belfort, où elles seraient plus rentables, donnant ainsi un coup mortel au plan d'aménagement à long terme de la région Rhône-Alpes.

Seules des entreprises publiques pourraient aller à contre-courant de la tendance à la concentration géographique, dans la mesure où elles disposeraient de capitaux publics à des conditions plus avantageuses que celles du marché financier, et jouiraient d'une autonomie d'initiative en coordination avec les organismes régionaux autonomes.

Or, il est évident que le volume de capitaux nécessaire pour contre-carrer les lignes de développement "spontanées" des monopoles, ne peut devenir disponible que si l'accumulation du capital devient une fonction d'intérêt public, ce qui suppose à la fois la nationalisation effective du crédit et une direction de l'économie différente de celle qu'exerce le capital monopolistique. Il est exclu que la Banque Européenne de Développement, dont les interventions demeurent purement symbolique, soit un instrument efficace dans ce sens. D'abord, parce que sa dotation est beaucoup trop faible. Ensuite parce que cet organisme est soustrait par essence au contrôle démocratique local et régional, et que ses interventions, à supposer même qu'elles s'amplifient, s'exerceront nécessairement selon des critères technocratiques et financiers qui tendent à diffuser un modèle de développement néo-colonialiste, et non à revitaliser les régions déclinantes par un développement équilibré. Les technocraties nationales et la technocratie européenne se sont d'ailleurs ralliées, malgré certaines réserves quant à la "civilisation du gadget", au modèle de développement américain, avec ses "megapolises" et ses déserts, sa satisfaction des besoins privés "induits" au détriment non seulement des "poches de misère", mais également de besoins sociaux souvent élémentaires.

Bien que l'aggravation des disparités et des déséquilibres régionaux pose des problèmes croissants aux Etats membres de la C.E.E., la concurrence monopolistique intra-communautaires empêche, en même temps, les planificateurs nationaux de rechercher ou d'imposer des solutions avancées. Il est difficilement imaginable que la technocratie européenne jouisse d'une marge d'autonomie suffisante à l'égard des Etats nationaux dont elle émane pour être sensiblement en avance sur eux. Ainsi, le Marché Commun, en même temps qu'il fait sentir la nécessité d'une planification régionale plus efficace, y fait obstacle, dans sa phase présente, du moins, et s'oppose aux décentralisations et aux autonomies régionales qui sont la condition essentielle d'un développement harmonieux.

3° - La crise agricole.

L'extension du Marché Commun au secteur agricole a fait naître l'espoir (injustifié jusqu'ici) d'une division internationale du travail favorisant les régions aux vocations culturelles bien définies, au détriment de celles qui, en raison de leurs conditions naturelles ou sociales (il faut insister sur ce point) ne peuvent prétendre à des prix de revient compétitifs.

La perspective d'un partage des productions et des débouchés agricoles a accéléré un double processus qui s'amorçait déjà avant 1957 :

- rationalisation des méthodes d'exploitation ;
- concentration capitaliste et intégration verticale de l'agriculture par des trusts situés tant en amont (aliments composés, produits industriels nécessaires à l'agriculture) qu'en aval (conserverie, commerce capitaliste) de la production agricole.

Ce double processus a provoqué, tout particulièrement en Italie et en France, une amplification très considérable de l'exode rural, la France ayant "perdu" en huit années le quart de sa population agricole, et l'Italie près d'un tiers, en l'espace de dix années. Contrairement à

ce que soutiendra, je crois, notre rapporteur pour l'agriculture, je ne pense pas qu'un exode rural d'une telle ampleur puisse être considéré, d'une manière générale, comme économiquement rationnel et socialement favorable. Je ne contesterai point l'archaïsme des structures agraires dans la plupart des régions françaises et italiennes, il y a dix ans. Ni la réalité du surpeuplement rural, avant le début de l'exode massif. Ni le fait que les techniques modernes de production ne peuvent être appliquées que sur des exploitations dont la superficie dépasse de loin, le plus souvent, celle des exploitations familiales et, surtout des parcelles léguées à la grande majorité des exploitations par un régime foncier archaïque. Ni donc la nécessité de la concentration agraire et d'un exode rural assez important, libérant un grand nombre d'agriculteurs d'un travail d'autant plus pénible et mal rémunéré qu'il était fait à la main (l'exiguïté des parcelles et des exploitations interdisant la mécanisation), et permettant à ceux qui restent à la terre de travailler, avec des méthodes et des rendements supérieurs, des superficies plus grandes.

Mais ce que je conteste, c'est la rationalité tant économique qu'humaine de la manière dont les régimes de libéralisme mitigé sont en train non pas de résoudre, mais d'éliminer le problème agraire. A première vue, il semblerait, en effet, que la rationalisation de l'agriculture exige une planification particulièrement stricte, portant notamment sur :

- l'étude quantitative et qualitative des débouchés ;
- l'organisation des productions et des marchés (tout particulièrement pour les denrées périssables), tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale et locale, de manière à obtenir l'ajustement optimum de l'offre à la demande ;
- un budget important en vue du financement des regroupements, conversions, modernisations et équipements ;
- un programme d'éducation et de formation professionnelle des jeunes et des adultes quittant la terre ;
- un système de retraites agricoles, afin d'empêcher que l'exode soit principalement celui des jeunes, et l'exploitation abandonnée aux vieillards incapables de la "remonter" ;
- une réforme du régime foncier afin de faciliter remembrements, regroupements et méthodes coopératives ;
- des programmes d'industrialisation régionaux et locaux, en commençant par les industries agricoles, alimentaires et connexes, afin d'occuper dans leur région, dans toute la mesure du possible, les travailleurs de la terre devenus excédentaires, et aussi afin de favoriser le contrôle par les producteurs tant des diverses transformations industrielles de leurs produits que de l'aménagement et du développement de leur région et commune.

Aucune de ces conditions n'a été pleinement ni, souvent, partiellement remplie. Les bouleversements de l'agriculture ont été abandonnés, pour l'essentiel, à l'initiative privée, avec les conséquences suivantes :

- anarchie des productions et des marchés, même pour les productions stockables, avec succession de pénuries et de pléthores qui facilitent les manœuvres spéculatives des intermédiaires ;
- concentration capitaliste des exploitations au profit d'agrainiers, minime de trusts industriels et commerciaux sur la production agricole, considérée comme une simple pourvoyeuse de matières premières à transformer et à commercialiser avec bénéfice ;

- afflux vers les centres industriels traditionnels d'une masse rurale en majorité jeune, sans métier, et dépeuplement de régions entières en deça du seuil viabilité.

Incapable de résoudre le problème des régions rurales retardataires, le capitalisme est en train de l'éliminer en condamnant à mort ces régions. La plupart d'entre elles, dans les Pouilles et en Sicile, par exemple, mais également dans le Centre-Midi français, ne sont pas dépourvues de richesses naturelles, actuelles ou potentielles ; leur déclin est dû avant tout à des siècles de sous-investissement ou de désinvestissement et (pour ce qui est des régions du Mezzogiorno) à des siècles de parasitisme féodal. Leur élimination n'est pas une nécessité économique : elle est provoquée par le fait que, dans l'état de choses actuel, la rentabilité des investissements agricoles dans ces régions est inférieure à celle qui peut être obtenue dans d'autres régions et, surtout, dans d'autres secteurs. Mais il s'agit là de différences de rentabilité financière et immédiate au sens le plus étroit : en effet, les conditions de rentabilité, si elles ne sont pas données dans ces régions, peuvent y être créées par des investissements à long terme, dont le type de rentabilité économique (et de non-rentabilité financière) est comparable à celui des investissements dans la recherche, dans l'enseignement, dans l'industrie nucléaire.

L'économicité de ces investissements, qui ne sauraient être que publics, est l'objet de vieilles controverses : les partisans des "mégalo-polis" et de l'élimination des régions sous-développées soutenant que la plus grande rentabilité financière des investissements hors de ces régions est un argument économique ; leurs adversaires, dont je suis, soutenant le contraire. Il est possible de démontrer, en effet, que la plus grande rentabilité financière dans les régions déjà développées ne peut être maintenue que par des investissements publics massifs dans l'infrastructure urbaine ; que, compte tenu de ceux-ci et de la quantité de services publics et privés qu'il consomme, un travailleur non-qualifié émigrant de Bretagne dans la Seine ou des Pouilles à Milan, est relativement moins productif dans la grande ville. Enfin, (et il faudrait renvoyer à ce propos aux travaux du géographe allemand Hartik) que le dépeuplement complet de régions rurales y entraîne à terme des dégradations (érosion, désertification génératrices de modifications climatiques et hydrologiques) dont les effets funestes gagneront les régions avoisinantes s'ils ne sont pas combattus à grands frais.

En vérité, le choix en faveur des "mégalo-polis" est, fondamentalement, un choix politique en faveur de la "libre entreprise" et contre une redistribution publique et planifiée des ressources d'investissement, redistribution qui tendrait à donner la prépondérance au secteur public, à faire de l'investissement une fonction et une responsabilité publiques, reposant sur des critères d'optimum économique et humain à long terme - critères que l'on sait incompatibles avec l'économie de profit.

Les limites que l'idéologie du Marché Commun impose à l'action des Etats sont particulièrement voyantes dans ce domaine. La planification régionale fait l'objet, au sein de la C.E.E., des travaux d'une commission aux ressources anémiques. Les fonctionnaires de cette commission ne peuvent aller très au-delà des projets des gouvernements nationaux ; leur tâche,

en tout état de cause, ne peut être de rechercher les optimum économiques régionaux d'abord, pour les ajuster et les corriger ensuite en fonction de critères de cohérence et d'optimum supra-nationaux. Leur tâche se borne à assurer la cohérence des divers projets nationaux, sans guère de possibilité d'influer sur l'orientation qualitative et politique de ceux-ci. Ce n'est donc pas de la "planification" supra-nationale que l'on peut attendre un effet d'entraînement sur les "planifications" nationales, très insuffisantes.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que le Marché Commun a renforcé la nécessité d'un dirigisme public concernant le volume de la production agricole. Pas plus qu'aux Etats-Unis, l'équilibre offre-demande n'est abandonnée au sein de la C.E.E. aux "mécanismes régulateurs" du marché : le soutien des prix, le rachat et le stockage des excédents, le financement communautaire des exportations agricoles vers des pays tiers étant admis en principe pour l'agriculture de la C.E.E. dans son ensemble. La création d'un marché agricole "communautaire", avec division internationale du travail et uniformisation des prix de soutien se heurte précisément aux dirigismes étatiques en vigueur et aux intérêts contradictoires des Etats. Le Marché Commun agricole postule, d'une part, une quasi-autarcie agricole de la C.E.E., c'est-à-dire l'ajustement du volume de la production "communautaire", considérée globalement, aux besoins "communautaires" ; mais, d'autre part, ce souci de maintenir en activité le plus grand nombre possible d'agriculteurs à l'échelle de la C.E.E., aboutit, en raison des postulats libre-échangistes et concurrentiels, à la prévision de spécialisations géographiques qui accélèrent encore l'exode rural dans les régions moins favorisées. Du fait que ces régions sont beaucoup plus nombreuses et peuplées en Allemagne fédérale et en Italie qu'en France et aux Pays-Bas, le souci communautaire de conserver une paysannerie moyenne nombreuse en tant que facteur de "stabilisation" politique et sociale, se trouve en contradiction avec ce même souci de la part des Etats nationaux.

De plus, l'Allemagne fédérale, notamment, qui ne réalise que 40 % de ses échanges avec les autres pays de la C.E.E., entend défendre tout à la fois sa paysannerie par des prix garantis élevés, ses débouchés extra-communautaires par la poursuite de ses achats agricoles dans des pays tiers, et ses prix de revient industriels par des importations agricoles à bas prix (et les prix-américains, avec ou sans dumping, sont plus bas que ne pourraient l'être les prix communautaires, même si ceux-ci étaient basés sur les prix français, ce qui est d'ailleurs exclu). Il en résulte que l'Allemagne fédérale (et, à un moindre degré, l'Italie et les Pays-Bas) s'opposent avec des arguments apparemment contradictoires (nécessité de prix élevés pour défendre leur paysannerie, nécessité d'importations à bas prix en provenance de pays tiers, pour défendre leurs échanges et leurs prix intérieurs) au Marché Commun agricole qui, à la différence du Marché Commun industriel, exigerait une planification quantitative et qualitative, nationale et supranationale relativement astreignante.

Pour le moment, il semble que la C.E.E. évolue vers un compromis hybride, comportant tout à la fois : des prix garantis élevés aux agriculteurs de la Communauté ; la poursuite des importations américaines ; le financement "communautaire" des excédents (principalement français) que les deux circonstances qui précèdent ne manqueront pas de gonfler. Ce compromis incohérent cumulerait les désavantages : d'une part, il perpétuerait les

excédents agricoles sur deux demi-continents hautement industrialisés (Amérique du Nord, Europe occidentale ; et peut-être, par la suite, Australie), ce qui est non seulement une absurdité économique, mais permet également l'utilisation, devenue classique, de ces excédents à des fins de politique extérieure néo-colonialiste ; d'autre part, et nonobstant ce qui précède, il laisserait se poursuivre la dégradation économique et sociale des régions déclinantes, et s'aggraver les disparités régionales.

Il ressort assez de ce qui précède à quel point sont fortes, dans le secteur agricole, les contradictions entre intérêts nationaux, et nombreux les pièges qui guettent le mouvement paysan, même d'inspiration socialiste. Ainsi, une planification agricole "communautaire", dont les accords partiels de janvier 1961 contiennent certaines prémisses (sans d'ailleurs avoir été réellement appliqués jusqu'ici), est assez favorable à la paysannerie française, la plus "européenne" de toutes, parce qu'elle croit pouvoir gagner grâce au Marché Commun des débouchés élargis, à des prix en hausse, au détriment des producteurs des autres pays. Inversement, la défense à tout prix des exploitants ouest-allemands et italiens, notamment des céréaliculteurs, ne pourrait être efficace qu'à deux conditions :

a) si elle empêchait la réalisation du Marché Commun agricole, ce qui aurait pour conséquence la poursuite et même le développement des achats de céréales américaines ;

b) si elle permettait la fixation d'un prix "communautaire" proche du prix italien ou allemand. Or, dans le premier cas, ce sont les producteurs français petits et moyens qui feraient les frais de l'opération, car ils seraient asphyxiés par les excédents ; dans le second cas, les excédents "communautaires" atteindraient un volume écrasant, qu'il faudrait écouler au détriment de pays du Tiers Monde, et reproduiraient en France une situation comparable à celle de l'agriculture américaine.

La réponse socialiste à cet ensemble de problèmes ne peut donc être la défense à tout prix et partout de toutes les petites et moyennes exploitations, ni même la défense du présent niveau global de la population agricole. Au lieu de livrer un combat défensif pour le maintien en activité d'agriculteurs pauvres, il convient de livrer un combat offensif pour la reconversion et le développement industriel et culturel des régions agricoles déprimées, développement qui offrira, dans ces régions mêmes, des possibilités nouvelles à des productions (laitières, maraîchères, fruitières, forestières) qui, présentement, n'y existent guère.

III - Pour une planification anti-monopoliste.

Nous nous demandions au début de cet exposé s'il y avait complémentarité ou contradiction entre les processus déclenchés ou accélérés par le Marché Commun, d'une part, et la nécessité d'une planification que ces processus font apparaître. Nous aurions pu poser a priori que cette contradiction n'existe pas, la planification capitaliste ayant pour but avoué de préserver les rapports sociaux et les orientations existantes, de consolider le capitalisme en le rationalisant et, en coordonnant les décisions privées et publiques, de réduire les risques inhérents à l'initiative privée.

Or, si tel est bien le but des planifications envisagées au niveau national et supra-national, il est impossible d'affirmer a priori que ce but peut être atteint - que, en d'autres termes, le capitalisme européen peut venir à bout des problèmes engendrés par l'intégration économique tout en se renforçant et en se consolidant. Nous croyons plutôt que c'est de deux choses l'une : ou bien il cherche à éliminer et à éluder ces problèmes en revenant, conformément à l'idéologie du Traité de Rome, aux formes classiques du libre-échangeisme et de l'initiative privée, et alors il s'exposera à des accidents conjoncturels et à des tensions sociales qui lui interdiront de persévérer dans cette voie ; ou bien il cherche, par une planification réformatrice, à corriger ses fluctuations cycliques et ses distorsions les plus graves, et à rendre l'expansion monopolistique socialement tolérable, et alors il est entraîné à des interventions publiques qui, tout en cherchant à maintenir le système, y ouvrent des brèches dans lesquelles un mouvement ouvrier conscient et fort peut s'engouffrer pour mettre en question le système lui-même. (En pratique, l'alternative n'est pas aussi tranchée : laisser-faire générateur de tensions sociales et planification réformatrice offrant à la gauche des possibilités de débordement, coexistent selon un dosage variable).

De toute manière, pendant la décennie à venir, la lutte des classes en Europe sera conditionnée par l'intégration économique européenne et par les processus dont celle-ci s'accompagnera sur tous les plans. Aussi convient-il d'examiner quelles possibilités d'action ces processus ouvrent aux classes laborieuses, en commençant par éliminer les développements qui, dès à présent, doivent être considérés comme impossibles. Les deux impossibilités majeures nous semblent être les suivantes :

1° - Une crise catastrophique dans l'un ou dans l'ensemble des pays du Marché Commun et le renversement révolutionnaire du système capitaliste. - La coordination supra-nationale des politiques anti-conjoncturelles et des études de marché a précisément pour but de prévenir des crises majeures. Elle y parviendra vraisemblablement dans l'ensemble, bien que la dépendance de chaque économie nationale de ses débouchés extérieurs doive aller en augmentant et que des crises locales, régionales et sectorielles soient très probables. Il en résulte que le mouvement ouvrier et paysan ne peut plus miser sur un effondrement du Marché Commun, ni sur l'abandon de celui-ci par l'un de ses pays-membres. Une stratégie se bornant à dénoncer les effets négatifs, au demeurant très réels, de l'intégration économique et de la concentration capitaliste, et à mobiliser les populations lésées contre ces causes de leurs difficultés, pareille stratégie conduirait dans l'impasse : la spécialisation internationale et la concentration monopolistique, liées à la taille et au coût croissants des unités de production et des techniques mises en oeuvre, résultant d'une évolution technologique et sont, tout comme celle-ci, irréversibles.

2° - La préservation ou le rétablissement du libre jeu de la concurrence et d'un marché concurrentiel. - Cet objectif, inscrit au programme des sociaux-démocrates allemands, en particulier, est déjà dépassé et donc illusoire. Il ne peut être considéré comme une réponse (ni comme une réponse de gauche) au capitalisme monopoliste. La concurrence parfaite est morte, si elle a jamais existé. La concurrence monopolistique ou oligopolistique est la réalité dominante. Elle porte non pas sur la nature des besoins solvables à satisfaire (les besoins non-solvables ou non-traduisibles en

demande individuelle étant d'emblée éliminée), mais sur la différenciation marginale des productions de masse que l'industrie propose à l'envie des "consommateurs". Aucun arsenal de lois anti-trust ne peut mettre fin à la subordination de la consommation à la production, à la domination de l'économie par la recherche de profit et à l'inversion de l'ordre des priorités réelles qui en résulte. La concentration du pouvoir économique dans un nombre restreint de centres de décision est une tendance irréversible du capitalisme moderne.

Cela ne signifie pas, évidemment, que la concentration et l'internationalisation du pouvoir économique et de la production doivent être acceptées passivement. Cela signifie seulement que, plutôt que de dénoncer abstraitement les processus et les transformations en cours, en prétendant, par implication, les arrêter, la lutte des travailleurs atteindra à une efficacité plus grande si elle parvient à esquisser, aux divers niveaux des transformations économiques et sociales, la nécessité et la possibilité de solutions anti-monopolistes et allant dans un sens socialiste. Plutôt qu'une impossible lutte frontale contre l'existence du Marché Commun et de l'intégration économique, c'est une stratégie de luttes partielles et articulées qu'il convient, à mon avis, de définir, en vue d'objectifs ayant pour horizon synthétique une réponse démocratique à l'Europe des cartels et des trusts.

1° - Les niveaux de la lutte.

Les niveaux auxquels les classes laborieuses peuvent, à mon avis, s'insérer dans les transformations en cours pour modifier, à travers la modification des structures et des rapports de forces partiels et locaux, l'orientation générale de la société capitaliste, sont principalement :

a) L'entreprise, la profession, l'emploi.

La concentration et la concurrence monopolistique, mais aussi l'évolution des techniques, posent dans la plupart des secteurs des problèmes de reconversion, de rajustement, d'emploi que le capitalisme tend à résoudre à sa manière, c'est-à-dire au mépris des besoins des travailleurs et même des populations dans les secteurs ou les régions à reconvertir. La réponse de la classe ouvrière ou paysanne ne peut évidemment être la même selon qu'il s'agit de crises structurelles communes à toutes les sociétés industrielles (crise charbonnière, crise de la construction navale ou de la céréaliculture) ou de crises dues à la stratégie financière des groupes monopolistes. Aussi examinerons-nous successivement ces deux types de crises.

"L'organisation d'une branche industrielle, écrivait Pierre BELLEVILLE, s'opère de nos jours par le jeu de la concentration capitaliste. Quand un trust prend le contrôle d'une entreprise importante, jusque là relativement indépendante, ce n'est pas nécessairement pour s'en approprier les bénéfices. Il peut avoir pour objectif d'"assainir" le secteur de production qu'il domine en neutralisant le potentiel industriel que représente cette entreprise". (L'affaire Neyrpic de Grenoble, in "Temps Modernes" n° 206). Les crises de Neyrpic, de Remington, de General Motors à Gennevilliers, etc... entrent dans ce cadre. Mais aussi l'émasculature de nombreuses entreprises de la mécanique, de l'industrie pharmaceutique, de l'électronique, de

l'aéronautique, etc., qui, en passant sous le contrôle de trusts le plus souvent étrangers, deviennent les copistes et exploitants serviles des brevets de leur maison mère et, abandonnant toute activité de recherche, procèdent à des compressions de personnel, en commençant par les travailleurs les plus qualifiés. Une sorte de néo-colonialisme scientifique réserve à la maison mère (américaine, néerlandaise, britannique) l'invention et l'orientation de la production, à la filiale les tâches d'exécution. Privées de toute autonomie, tant scientifique qu'économique, les filiales serviront d'amortisseurs aux fluctuations conjoncturelles et leurs travailleurs seront parmi les premiers à en faire les frais.

Les chercheurs, techniciens, travailleurs qualifiés, et les étudiants sont les premiers à souffrir de ce rapport de subordination et de dépendance qui les déqualifie professionnellement, détruit l'autonomie intellectuelle et culturelle à laquelle ils aspirent légitimement, et les prive du plein épanouissement de leurs capacités. Leur intérêt rejoint, réellement ou potentiellement, celui des autres travailleurs auxquels le trust, surtout dans ses nouvelles implantations, tend à ne donner qu'une formation professionnelle "maison" qui doit les lier à vie à "leur" entreprise, leur qualification étant sans valeur hors d'elle. La défense de l'emploi et de l'autonomie professionnelle passe donc dans ces cas par la défense de l'autonomie de l'entreprise ou, lorsque celle-ci appartient à un secteur réellement suréquipé (cas de General Motors à Gennevilliers) par la lutte pour la socialisation de la fonction d'investissement, la réorientation des investissements et productions conformément aux besoins réels. - Dans le cas de l'industrie pharmaceutique, par exemple, particulièrement menacée en raison de sa dispersion, c'est la socialisation de toute la branche qui s'impose et l'orientation vers des centres de recherche publics des nombreux travailleurs scientifiques voués à des tâches de maintenance ou de routine ; et cela à la fois pour redonner vie à une industrie d'utilité publique que pour mettre fin à l'exploitation des assurés sociaux par des trusts en majorité internationaux. De même, dans les industries scientifiques (dont Neyrpic, par exemple), seule une nationalisation respectant l'autonomie des entreprises peut empêcher l'oblitération de leur potentiel de recherche, non-réritable selon les critères financiers à court terme.

Dans les industries en crise structurelle, en revanche, la défense de l'emploi et de la profession peut difficilement passer par la défense des entreprises destinées à la fermeture ou à la conversion. A propos de l'agriculture, déjà, nous avons vu que la défense des céréaliculteurs italiens et allemands se retournerait contre leurs homologues français et contre ceux de pays tiers. De manière analogue, la défense des bassins houilliers du Centre-Midi ou du Borinage ferait retomber - en l'absence d'une politique énergétique différente de celle de la C.E.C.A. - le poids de la crise charbonnière sur les mineurs allemands et néerlandais (et britanniques, polonais et américains). Dans la mesure où la crise charbonnière, comme d'ailleurs la crise de la construction navale et du textile, est un phénomène mondial, la classe ouvrière part battue d'avance si elle se borne à des batailles défensives. La lutte pour l'emploi et la mise en valeur des ressources humaines et naturelles doit obligatoirement être offensive : la classe ouvrière doit opposer son propre plan de reconversion et de reclassement à celui des technocrates, revendiquer des pouvoirs de contrôle en la matière, engager la lutte sur cette base. Elle pourra alors

mobiliser à ses côtés d'autres couches de la population, également intéressées à ce que les industries déclinantes - presque toujours à caractère régional - soient remplacées par des productions d'avenir et à ce que le niveau d'activité de la région n'aille pas en déclinant. La nécessité de reconversions offre ainsi à la classe ouvrière l'occasion d'une insertion active dans le processus de transformation. L'élaboration de programmes régionaux et sectoriels faisant pièce à la stratégie des monopoles et des technocraties est la base de départ même d'une politique d'"alternative" et de planification démocratiques allant dans le sens du socialisme.

b) La région.

Nous avons déjà indiqué l'inefficacité, en partie voulue, de la politique régionale du capitalisme d'Etat et les grandes lignes du modèle de développement régional qu'il convient d'opposer à la politique des "pôles de croissance" et du monopole d'emploi qu'elle confère le plus souvent aux trusts nouvellement implantés.

La bataille pour le développement équilibré des régions dites "excentriques" peut être menée autour d'un certain nombre de thèmes mobilisateurs :

- bataille pour l'école et pour l'indépendance de l'école à l'égard du patronat qui tend à se l'annexer sous prétexte de formation professionnelle ;

- bataille pour la création d'entreprises industrielles publiques (conformément au programme de développement régional élaboré par des assemblées régionales démocratiquement élues) et placées sous contrôle régional ;

- batailles contre l'exploitation des paysans par le négoce et les trusts en amont et en aval de la production agricole - et pour le développement de coopératives de production, de mécanisation, de transformation industrielle et de commercialisation des produits agricoles ;

- lutte pour des prêts d'équipement, de reconversion, de création de coopératives, à bas taux d'intérêt. Etc ...

c) La question du "modèle" ou des finalités.

Les luttes partielles des travailleurs pour l'emploi, les salaires, la mise en valeur des ressources humaines et naturelles, la détermination des rapports de travail et la satisfaction sociale des besoins sociaux créés par la civilisation industrielle, ne peuvent déboucher que si, sur le plan politique, un modèle social de rechange leur est proposé qui leur donne une perspective synthétique. Ce modèle de rechange, dont la réalisation suppose l'hégémonie politique de la classe ouvrière, sert de référence, de cadre et de médiation unifiante aux revendications partielles qui, sans lui, ne peuvent dépasser la perspective réformiste ni échapper à leur résorption dans le système. Le modèle de rechange ou "alternative démocratique" à la planification monopoliste n'a pas à être conçu par amour de l'opposition à tout prix, comme un répertoire de revendications à présenter "parce que" le capitalisme est incapable de les satisfaire.

Il se propose, au contraire, comme le sens des luttes déjà en cours, comme l'image positive d'une autonomie que la classe ouvrière affirme, dans l'immédiat, de manière négative (contestation) et partielle.

En bref, il s'agit d'opposer à la planification capitaliste, essentiellement quantitative, et qui conçoit la production comme fin en soi et la société comme moyen, une planification qualitative concevant la production comme moyen en vue de satisfaire les besoins réels et autonomes.

Ces besoins, contrairement à ce qu'affirme la planification capitaliste, n'ont pas la possibilité de se manifester sur le marché : soit parce que la demande qu'ils provoquent n'est pas solvable ; soit parce que, même si elle était solvable, les conditions de sa satisfaction ne sont pas réunies, la création de ces conditions n'étant pas rentable du point de vue capitaliste. La gamme de ces besoins couvre à la fois des besoins fondamentaux, afférents à la reproduction de la force de travail (par exemple : école, santé publique, équipements collectifs, logement et urbanisme, etc.), et des besoins historiques et culturels (les mêmes et d'autres équipements collectifs et écoles, recherche, information et communication, etc.).

Or, l'ordre des priorités dans le modèle de développement capitaliste est à l'inverse de la hiérarchie réelle des besoins. Et cela non pas, comme l'ont affirmé certains économistes, parce que les gains de productivité les plus rapides, et donc les bénéfices les plus élevés, sont réalisables dans l'industrie des produits de consommation "secondaires", mais plutôt parce que la demande peut être rendue beaucoup plus élastique, à progrès de productivité égal, dans le secteur des produits dont la consommation repose sur "l'envie" que dans le secteur où la consommation est motivée par le "besoin". De même, des surprix et donc des surprofits sont plus facilement réalisables pour la première catégorie de produits - dont la valeur est essentiellement d'échange - que pour la seconde - dont la valeur est essentiellement d'usage.

Autrement dit, conformément à sa tendance à subordonner la consommation à la production, l'expansion monopolistique donne la préférence aux produits dont la consommation peut être réglée et "induite" en fonction des exigences du processus d'accumulation, laquelle est physiquement illimitée et a elle-même sa propre fin. Tandis que la satisfaction des vrais besoins ne peut être poussée au delà de la satiété et impose donc une limite au moins théorique au volume de la production, et donc au taux d'accumulation et de profit prévisible (raison pour laquelle l'investissement capitaliste tend à délaisser le secteur primaire et, particulièrement, agricole, même en pays sous-développé), il n'existe aucune limitation d'aucune nature au développement d'"envies" que peut induire et modeler le conditionnement publicitaire, dans certaines circonstances sociales et historiques.

Ces circonstances qui permettent de subordonner la consommation à la production, les besoins aux exigences de l'accumulation, sont essentiellement celles du travail aliéné des sociétés hautement industrialisées. Par là, je veux dire que le type de consommateur passif dont le capitalisme monopoliste a besoin pour exercer son emprise sur toutes les sphères de la vie civile et les façonner à sa guise, que ce type de "consommateur aliéné" n'est rien d'autre que l'individu qui reflète dans ses besoins de consommation son aliénation comme agent de production : c'est, en d'autres

termes, le travailleur atomisé, passivisé par sa tâche préfabriquée et monotone, soumis à une discipline militaire en même temps qu'aux douces contraintes du néo-paternalisme, sans responsabilité dans son travail, sans pouvoir quant aux finalités de la production, coupé de son produit, condamné à vendre son temps, réduit et incité à se rêver homme humain (car il n'est pas question de se faire tel) par l'appropriation de symboles d'humanité préfabriqués, par la consommation de pseudo-culture et d'évasion.

Aussi les luttes ouvrières tendraient-elles à faire indirectement et involontairement le jeu du capitalisme monopoliste si elles se bornaient à des revendications de consommation et ne présentaient pas en même temps des revendications de pouvoir ouvrier, remettant en cause tout à la fois les rapports de travail, le rapport de production, le modèle et les structures de consommation, bref la finalité du travail social et la civilisation capitaliste elle-même.

A cet égard, il importe de démontrer que "l'opulence" et l'exploitation sont deux faces d'une même réalité, le type de l'accumulation poursuivie exigeant le gaspillage. Le capitalisme tend à incorporer dans les produits de consommation le maximum de "valeur ajoutée" (c'est-à-dire de sources de profit), que cela ajoute ou non à la valeur d'usage du produit, comme lorsqu'il complique, par exemple, le mode de satisfaction de besoins simples par des emballages et des conditionnements luxueux, par l'élaboration de produits de remplacement coûteux qui ont tôt fait d'évincer leur variante bon marché, ou par le remplacement de matières robustes, productibles en abondance avec un matériel déjà amorti, au profit de matière d'usure plus rapide (nouvelles fibres synthétiques, par exemple) exigeant de nouvelles machines et permettant d'éviter la concurrence et la baisse des taux de profit et des prix.

Ce n'est évidemment pas "l'austérité" qu'il s'agit de préconiser, au nom de quelque distinction idéaliste et puritaine entre les besoins "vrais et sains" et les besoins "artificiels et décadents" ; mais il s'agit de retenir que dans des économies où les ressources productives demeurent rares, tout ne peut être fait à la fois et qu'un ordre de priorités doit être choisi. Et que celui qui est inhérent au capitalisme signifie : priorité aux produits de consommation individuelle "opulente", permettant un fort taux d'accumulation, avec surexploitation et semence de travail longuo, au détriment de la satisfaction sociale des besoins sociaux et culturels, de l'autonomie des individus et des groupes et de leur plein développement humain. Subordonner la production à la consommation et l'économie aux besoins et au contrôle des producteurs à tous les niveaux où ces besoins et ce contrôle peuvent se manifester (entreprise, commune, ville, région, branche, nation, école) est l'objectif le plus général d'une planification non-monopoliste, et il ne peut être atteint que si est brisé, par un renversement à tous ces niveaux du rapport des forces, la dictature de fait du capital.

2° - Y a-t-il un niveau "européen" de la lutte ?

La planification n'est pas une fin en soi. Il faut réaffirmer contre certains théoriciens réformistes du mouvement ouvrier qu'elle n'a d'intérêt pour les classes laborieuses que dans la mesure où elle leur permet d'étendre leurs pouvoirs, d'affirmer leur candidature de classes dirigeantes et de soustraire la direction de l'économie aux représentants directs et indirects du capital monopoliste, puisque telle est la condition à la fois de la satisfaction des besoins sociaux et de l'instauration d'une démocratie ouverte sur le socialisme.

Paroilllement, le but de la planification ne peut pas se limiter à une simple redistribution de revenus et à la réalisation de certains objectifs sociaux, en échange de la collaboration de la classe ouvrière au Plan - c'est-à-dire de la "discipline des salaires" et de la renonciation à l'autonomie de classe, aux revendications de pouvoir. L'intérêt de la planification réside en revanche dans le fait qu'elle permet un large débat public sur les finalités de l'économie et l'ordre des priorités, et donc qu'elle permet à la classe ouvrière de présenter des solutions de rechange, un modèle de développement différent - de montrer le caractère politique, et non pas matériel, des impossibilités et des impasses du capitalisme. "Et d'où peut surgir en premier lieu cette nouvelle hiérarchie des consommations sinon des luttes revendicatives de la classe ouvrière en vue de conquérir un niveau de salaire indépendant des vicissitudes du cycle productif de l'entreprise ; des luttes pour un horaire de travail réduit, de manière à garantir au travailleur une plus grande autonomie sociale et culturelle ; des luttes pour une qualification professionnelle liée à la mise en valeur du patrimoine culturel et professionnel subjectif du travailleur ? Refuser cette autonomie signifierait une seule chose : renvoyer la discussion sur les priorités dans le ciel des abstractions moralisantes et, en fait, créer une programmation dont les mécanismes renforcent et cristallisent cette hiérarchie des consommations précisément et ce conditionnement de la consommation par la production dont on se plaint." (Luciano BARCA, rapport au Convegno Gramsci sulla Programmazione).

Il n'est donc pas question, lorsqu'on parle d'"insertion" de la classe ouvrière dans la planification et d'objectifs et de solutions de rechange présentés à cette occasion, de faire "participer" la classe ouvrière à l'élaboration du Plan pour la tenir ensuite prisonnière d'un compromis imposé, sous couvert d'arbitrage technique et de paix sociale, par une commission d'experts "apolitiques".

Il s'agit au contraire de faire de l'élaboration du Plan et de la définition de ses objectifs l'occasion de grands affrontements publics, permettant de mobiliser la classe ouvrière pour des objectifs intermédiaires et de structure, d'élever son niveau de conscience, de démontrer et d'accroître sa combativité et sa force.

Un compromis n'en devra pas moins être accepté ensuite. Mais :

1° - Ce compromis se donnera explicitement pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour la résultante provisoire d'un rapport des forces provisoire, à modifier et à infléchir par de nouvelles batailles à venir ;

2° - Le compromis sera d'autant plus favorable et donnera à la classe ouvrière des positions de force et des pouvoirs d'autant plus fertiles en antagonismes à venir, que sa pression collective se sera plus vigoureusement exercée pendant la phase des discussions, détruisant ainsi le mythe du "Plan, réalité technique déterminée par des nécessités objectives".

Il est évident que cette utilisation stratégique et dialectique de la planification en vue d'élever constamment le niveau de la lutte ouvrière, n'est pas compatible avec la définition bureaucratique d'objectifs abstraits. Les appareils des organisations ouvrières ne peuvent élaborer au sommet un schéma de rechange, plus ou moins rigide, de spécialisations internationales à l'échelle du Marché Commun, sous peine d'enliser la dialectique de la lutte ou de se couper des masses. Mais ils ne peuvent pas non plus ignorer les problèmes de cohérence et de coordination internationale de leurs objectifs et points de programme.

Ils ne peuvent, en particulier, préconiser des solutions dont l'adoption conduirait à faire retomber sur le voisin la crise qui sévit dans une branche déterminée. Ils ne peuvent opposer des luttes étroitement nationales à la stratégie internationale des monopoles, holdings et organisations internationales, sous peine d'accuser leur division et de s'affaiblir mutuellement.

Dans les branches suréquipées ou en crise, en particulier, l'élaboration de plans de reconversion et de réorientation doit se faire compte tenu de la situation de ces branches à l'échelle du Marché Commun et même du marché mondial. La lutte contre les licenciements dans les chantiers navals, par exemple, doit s'accompagner, d'une part, de revendications fondées quant à la nature et à l'ampleur des constructions qui pourraient être poursuivies, n'était la carence des constructeurs, compte tenu des débouchés mondiaux (pays socialistes compris) ; et d'autre part de revendications concernant les fabrications différentes (équipement lourd et léger, par exemple) que les chantiers, reconvertis par initiative publique, pourraient entreprendre, compte tenu des besoins du Tiers Monde.

De même, dans l'automobile, par exemple, où la crise de surproduction sera particulièrement aiguë, il s'agira d'éviter que les luttes revendicatives dans tel pays, concernant les salaires, les horaires et les bénéfices, ne soient mises à profit dans tel autre pays pour supplanter partiellement les productions du premier. Des échanges d'information entre syndicats, et des coordinations des luttes, particulièrement dans les diverses filiales étrangères des trusts américains, deviennent donc indispensables.

Cela ne signifie pas que le mouvement ouvrier européen puisse ou doive jamais adopter une stratégie centralisée, subordonnée à un éventuel Plan de rechange supra-national. La centralisation et synchro-

nisation des luttes, à supposer même qu'elle soit possible, aboutirait rapidement à la sclérose bureaucratique du mouvement ouvrier. C'est les stratégies régionales et nationales, voire locales, qu'il s'agit de rendre cohérentes dans certains de leurs objectifs seulement, tout en sauvegardant leur pleine autonomie.

En aucun cas il ne s'agit de freiner tel secteur de la classe ouvrière sous prétexte qu'il est trop en flèche par rapport aux luttes dans d'autres pays. Il faut au contraire faire confiance à l'effet de contagion des victoires locales. Une meilleure information au sujet des luttes menées ailleurs est le premier impératif. Le mouvement ouvrier européen sera d'autant plus fort que chacune de ses composantes sera forte.

Pour le reste, plutôt qu'à une aléatoire stratégie européenne, c'est aux Etats nationaux qu'il faut s'en remettre. C'est sur eux que chaque classe ouvrière peut exercer efficacement sa pression. Et si, sous cette pression, tel Etat est contraint à des reculs et à des transformations structurelles, il sera contraint aussi de se battre au niveau de la C.E.E. pour que la politique qui lui a été imposée, compatible ou non avec le Traité de Rome, ne demeure pas une porte ouverte nationale que les capitalismes voisins pourraient exploiter à son détriment et à leur profit.

5

CENTRE D'ETUDES SOCIALISTES
29, rue Descartes
PARIS 5ème
Tél. MED. 55-20

COLLOQUE INTERNATIONAL
"L'INTEGRATION EUROPEENNE ET LE MOUVEMENT OUVRIER"

Communication écrite présentée par
l'équipe d'ANALYSES & DOCUMENTS

Le mouvement d'unification de l'Europe représente une des phases de la concentration du capitalisme à l'échelle mondiale. L'unification de l'Europe sur la base d'institutions politiques rassemblant des Etats constitués ne recoupe pas l'internationalisation du capitalisme. Les puissances financières n'ont pas d'assises nationales précises. Elles vivent dans les interstices du droit national et du droit international.

Les nations sont, à terme, pour le grand capitalisme, des entraves à son développement et son action tend à en diluer le contenu économique dans des organismes supra-nationaux.

Toutefois, les nations et les Etats qui leur correspondent lui sont utiles dans la phase transitoire actuelle,

- a) comme moyen indirect d'exercer les droits de souveraineté contre d'autres puissances financières concurrentes,
- b) comme moyen de cloisonner les classes ouvrières de chaque pays et prévenir la constitution d'une internationale ouvrière.

Il tend donc à en préserver l'existence formelle.

Toutefois, cette construction n'est pas strictement suivie. Encouragée et financée après 1945 par les Etats-Unis afin de redonner à la bourgeoisie européenne, compromise avec le nazisme, les moyens économiques de la reconquête du pouvoir, elle s'est accompagnée de l'intervention politique permanente des Etats-Unis, de la pénétration du capital américain en Europe et d'une subordination de fait de la bourgeoisie européenne au grand capitalisme américain.

Dans le cadre de cette dépendance, la logique du processus de concentration conduit, à terme, à une intégration de l'Europe dans un Marché atlantique plus vaste au profit surtout des puissances économiques et financières de l'impérialisme américain.

Si l'intégration économique européenne s'est faite au détriment des secteurs capitalistes les plus faibles et par l'élimination des vestiges du capitalisme familial et national ainsi que des formes désuètes d'exploitation coloniale ; l'intégration dans le Marché atlantique provoquera de nouvelles luttes visant à l'élimination des secteurs les plus faibles du capitalisme européen qui cherche déjà refuge dans une organisation supra-nationale de l'Europe.

Malgré la résistance des secteurs les moins avancés du capitalisme européen, encore en voie de se constituer, l'intégration du capitalisme à l'échelle mondiale se fera à terme.

Cette intégration est déjà commencée :

- a) par l'interpénétration des groupes bancaires qui dominent le marché des capitaux,
- b) par la pénétration croissante des investissements directs américains en Europe,
- c) par l'action politique, économique, militaire et subversive du capitalisme américain pour se substituer au capitalisme des anciennes puissances coloniales dans les pays sous-développés.

Par ce processus de concentration à l'échelle mondiale, les classes ouvrières de tous les pays occidentaux, ou dépendant économiquement de ces puissances, seront mises en situation de concurrence croissante les unes contre les autres !

Le capitalisme américain recherche en Europe une main-d'œuvre qualifiée à l'égale de la main-d'œuvre américaine, mais meilleur marché.

Il prépare en même temps, sous le prétexte de l'aide aux pays sous-développés, la mise en place d'une infrastructure technique et éducationnelle qui permettra l'exploitation à meilleur marché encore de la main-d'œuvre des pays sous-développés, laquelle se trouvera à son tour, concurrencer la main-d'œuvre européenne.

Ce processus implique donc :

- aux Etats-Unis : s'ajoutant au chômage technologique, dû à l'emploi de plus en plus étendu de l'automation, un chômage croissant dû au déplacement des investissements américains vers l'Europe ; chômage qui touche en premier lieu la main-d'œuvre noire et les jeunes générations des catégories sociales américaines les moins privilégiées.

- En Europe : le maintien du niveau de vie de la classe ouvrière à un niveau compétitif, c'est-à-dire inférieur à celui de la classe ouvrière américaine qui risque lui-même d'aller en se dégradant.

- dans les pays sous-développés : une exploitation croissante, rationnelle et organisée de la main-d'œuvre.

Pour faire face à cette conjoncture, la bourgeoisie propose partout à la classe ouvrière de fausses solutions :

- Aux Etats-Unis : restreindre la lutte raciale à la conquête non-violente des droits civiques et prévenir son éclosion en lutte de classe. Traiter le problème du chômage des jeunes comme un problème de délinquance et d'indaptation.

- En Europe : intégrer les appareils syndicaux à l'Etat national ou supranational afin, qu'associée symboliquement à la planification la classe ouvrière renonce à l'action revendicative.

Capter les masses populaires sur des bases démagogiques ou pseudo-socialistes au profit de l'une ou l'autre des fractions bourgeoises en lutte les unes contre les autres (internationale, européenne ou nationale). Susciter ou encourager diverses formations dites de gauche ou même socialiste, destinées à répandre une doctrine de collaboration de classes, telle la sociale-démocratie européenne.

Dans les pays sous-développés : mettre en place des cliques dirigeantes "nationales", susceptibles d'imposer, au nom de l'unité nationale et de socialismes spécieux, l'ordre nécessaire à l'installation et à la prospérité du capitalisme international.

En ce qui concerne la paysannerie des pays développés, qui a perdu presque partout avec la disparition du parlementarisme son rôle de marais du conservatisme électoral, la bourgeoisie industrielle et financière en a décidé la liquidation, au profit de n'importe quelle forme transitoire d'organisation qui soient solvables comme consommatrices de matériel agricole et de produit chimique et apte à se constituer en fournisseur de matières premières et de produits alimentaires à bas prix, en attendant l'organisation capitaliste de l'entreprise agricole et la prolétarianisation de sa main-d'oeuvre.

- PERSPECTIVES -

L'édification de l'Europe capitaliste s'est faite au seul profit du capitalisme international et sans la participation des classes ouvrières.

Les classes ouvrières de chaque pays ont tendance à vouloir maintenir l'institution nationale qui a été historiquement le cadre de ses conquêtes sociales dont elle craint la disparition au niveau d'une Europe qui se fait sans elle et contre elle.

Cette absence d'initiative de la classe ouvrière dans la construction de l'Europe ; son repli sur des positions nationales qu'elle tend à considérer comme des positions de défense ; son hostilité spontanée envers une construction qu'elle considère à juste titre comme venant de ses exploiters ; l'absence d'une stratégie internationaliste de la part des grands partis ouvriers, placent la classe ouvrière dans une situation de faiblesse par rapport aux bourgeoisies internationales et la prive de ses capacités d'initiative. Le niveau le plus élevé de sa conscience politique atteint à peine la conception d'une Europe socialiste.

La lutte contre le capitalisme mondial ne peut se concevoir qu'à l'échelle internationale par l'action concertée des classes ouvrières de tous les pays soumis à l'exploitation capitaliste.

La forte intégration économique de fait de l'ensemble du monde occidental sous la pression dominante du capitalisme américain ; le leadership politique de fait des Etats-Unis ; ses capacités d'interventions

militaires ou subversives dans tous les pays occidentaux ou soumis à l'occident rendent problématique les possibilités d'une prise du pouvoir par la classe ouvrière dans un seul des pays européens. Par contre, une action révolutionnaire concertée, prolongeant en Europe et aux Etats-Unis les mouvements insurrectionnels des pays coloniaux présente de plus grandes possibilités d'aboutir.

Le principal foyer révolutionnaire se trouve actuellement en Amérique Latine, soumise depuis plus d'un siècle à la domination de l'impérialisme américain (qui s'y exerce sous la forme dite "néo-coloniale" par l'intermédiaire de gouvernements nationaux à la solde des Etats-Unis) et qui se trouve prête historiquement à se libérer des dernières formes d'asservissement colonial par des révolutions de type castriste.

Le succès éventuel, à terme probable, de ces révolutions, risque de plonger l'économie américaine dans une crise grave qu'elle cherche déjà à éviter en étendant son exploitation sur les autres parties du monde. Cette crise, de caractère économique qui la priverait des profits d'une exploitation intense de la main-d'œuvre et des matières premières sud-américaines, se manifesterait aux Etats-Unis sous la forme d'une crise politique opposant diverses fractions de la bourgeoisie américaine, crise qui se résoudra en faveur des éléments les plus réactionnaires si aucun parti révolutionnaire n'est capable de l'exploiter politiquement au profit des masses. L'issue en sera décisive pour l'avenir du mouvement ouvrier international et du socialisme.

La pression croissante du capitalisme américain sur l'Europe et sur les pays sous-développés aboutira, soit à une réaction plus violente des bourgeoisies européennes menacées, donc à une plus forte exploitation de leur propre classe ouvrière, soit, si cette résistance est vaincue, par une exploitation directe ou indirecte de cette main-d'œuvre par le capitalisme américain. Dans les pays d'Afrique et du Proche-Orient, elle provoquera une succession de chocs politiques et de coups d'Etat à mesure que les bourgeoisies dites nationales se déconsidéreront vis à vis de leurs concitoyens en accentuant l'exploitation et la répression des travailleurs.

Tant que les luttes ouvrières suscitées par cette exploitation croissante resteront circonscrites dans les limites d'un nationalisme politique inadéquat et maintenu formellement par les bourgeoisies nationales à leur profit, elles n'aboutiront pas et la bourgeoisie mondiale conservera l'initiative politique.

Dans ces perspectives, toute alliance ou compromis avec les bourgeoisies nationales dans le but à court terme de lutter contre un capitalisme plus puissant ne peut que priver la classe ouvrière de ses moyens de lutte et l'entraîner dans une défaite aux côtés de ses exploités.

De même, l'intégration des syndicats dans l'appareil d'Etat bourgeois avec l'espoir vain d'infléchir la politique économique au profit de la classe ouvrière, sans leur permettre d'accéder aux niveaux réels de décision, prive le prolétariat de ses armes les plus potentes.

Donc dans l'immédiat, la politique du prolétariat doit être :

a) maintien de l'autonomie de la classe ouvrière dans le cadre de ses propres organisations et de ses propres partis, les unes et les autres

indépendantes des diverses fractions bourgeoises et capables d'initiatives politiques responsables par le désengagement vis à vis des deux blocs.

b) maintien d'une politique revendicative conçue dans le strict intérêt de la classe ouvrière sans considération des intérêts de telle ou telle bourgeoisie menacée, de l'intérêt national ou des exigences dites de rationalité économique.

c) prolongement en Europe des mouvements de lutte anticapitaliste et anti-impérialiste dans le monde par une action révolutionnaire concertée avec ces mouvements. Sur le plan européen, action unitaire et simultanée visant à faire aboutir des revendications capables de renforcer la cohésion ouvrière en tant que classe et mettant en cause l'organisation économique et politique de l'Europe capitaliste.

Dans une perspective à plus long terme, elle doit être d'organiser et de coordonner la lutte syndicale et politique à l'échelle internationale en vue d'une démonstration de la puissance économique du prolétariat, étape vers la conquête du pouvoir politique. Dans cette perspective l'orientation des revendications ouvrières, dans le sens d'une exigence révolutionnaire, est de nature à permettre au prolétariat organisé à la fois de mesurer sa puissance économique, de s'exercer à dépasser ses propres contradictions et donc à se gouverner, et d'élaborer une vision synthétique et réaliste d'une société répondant à ses aspirations profondes, sans laquelle les forces populaires ne peuvent vouloir et réaliser du pouvoir.

o o
o o

La formation de l'Europe marque un temps mort après une période de constitution assez active. Après avoir été l'objet des soins des Etats-Unis, elle devient son bouc émissaire. A l'intérieur, les forces centrifuges se font plus puissantes. Une sorte de bilan peut-il être dessiné.

1 - Rôle des forces populaires.

L'élaboration du Marché Commun, la succession des événements qui tendent vers la formation d'une Europe se sont présentés comme le fruit exclusif de l'évolution des intérêts, des contradictions et des structures du capitalisme. Le rôle des forces populaires dans ce processus est resté radicalement nul.

C'est la première, évidente et importante, constatation qui s'impose.

On peut même avancer que c'est contre l'inertie et les réactions populaires immédiates que se forme l'Europe.

Les masses ouvrières et paysannes sont encore profondément marquées par les chauvinismes nationaux que leur ont inculqué leurs bourgeoisies respectives et qui donnait un sens, une valeur, aux effroyables hécatombes des guerres encore récentes dont elles ont fait les frais. C'est, d'autre part, dans le cadre des nations bourgeoises qu'elles se sont organisées et ont obtenu leurs conquêtes sociales qu'elles sentent menacées par l'intégration européenne. Enfin, elles se sentent déjà placées en position de concurrence interne devant l'énorme mouvement de concentration industrielle qui s'opère, et qui tend à les diviser en faisant de la prospérité des uns la misère des autres.

Il n'y a cependant pas eu de mouvement populaire spontané contre la formation de l'Europe. C'est à la fois une crainte et un espoir, le sentiment d'un mouvement dans le sens de l'histoire, c'est-à-dire fatal en même temps que progressiste, un processus auquel on assiste, et sur la marche duquel on ne peut rien, ni dans un sens, ni dans l'autre.

2 - Signification de l'Europe.

La formation de l'Europe répond essentiellement à la nécessité pour les industries modernes de disposer de marchés à l'échelle de leurs moyens de production ce qui suppose la destruction de certaines structures trop étroites mais à l'abri desquelles survivent encore les industries moins adaptées ; c'est donc un règlement de comptes entre gros et petits, entre modernes et surannés, les uns cherchant à abattre les protections et prônant le libéralisme, les autres réclamant subventions et barrières au nom du génie national.

Dans cette bataille, les uns et les autres se servent des moyens politiques que la démocratie met à leur disposition, groupes de pression et "courroies de transmission" pour employer les termes consacrés, les forces populaires étant tenues à l'écart du jeu ou tout au plus utilisées.

En aucune manière ce processus n'est et ne peut être considéré comme dominé ou au moins orienté par le souci d'une meilleure condition de vie pour les peuples intéressés, ou encore d'une "harmonisation" sociale, ni comme susceptible de le devenir.

De telles affirmations, qui attribuent un tour moral aux actions et aux préoccupations des gouvernements ou des bureaucrates actuels, se comprennent de la part des représentants du capitalisme car elles permettent de draper vertueusement l'importance croissante que celui-ci reconnaît au consommateur dans le mécanisme de la formation du profit. Mais, elles ne sauraient abuser les socialistes.

Il y a donc une erreur de principe dans toute position qui tend à considérer la construction de l'Europe comme l'élaboration scientifique ou technique d'un tout à la fois organique et rationnel ou seulement comme susceptible de se rapprocher, d'être poussé vers cet objectif idéal, ce meilleur des mondes. Le concept même d'un tel objectif relève de l'utopie et du romantisme : s'il est à l'honneur de la sensibilité humaniste de ceux qui s'y laissent prendre, il ne peut être que néfaste aux masses qui ont alors à vaincre non seulement ceux qui les oppriment mais encore le brouillard des bons sentiments de ceux qui sont censés les guider ou qui défendent la veuve et l'orphelin.

L'Europe de demain sera le terrain élargi de la lutte entre ceux qui détiennent les moyens de production et par voie de conséquence les pouvoirs politiques et ceux qui n'ont que leur force de travail.

Il n'y a aucun espoir de voir les masses populaires pourvues de pouvoirs de décision ou de discussion réels dans l'organisation et le fonctionnement de l'Europe qui se fait.

LES FORMES INSTITUTIONNELLES DE L'EUROPE -

L'Europe, telle que le Traité de Rome en jette les bases, ne sera peut-être jamais une réalité unitaire et organique sur le modèle que nous fournissent les entités nationales existantes. Du point de vue capitaliste, tout autre moyen, c'est-à-dire toute autre forme juridique, institutionnelle ou statutaire assurant le même résultat économique peut lui être substituée, ou peut être engendrée par son évolution si les conditions y conduisent. L'important reste que les pouvoirs réels, y compris les pouvoirs politiques, passent des mains des bourgeoisies nationales dans celles des trusts internationaux ou de centre de décision occultes, et que l'Europe est une entité socio-géographique, un marché de matières, de produits et d'hommes adapté aux moyens de production du capitalisme moderne.

En d'autres termes, le concept de nation, né de l'idéologie bourgeoise du XVIII^{ème} siècle, se vide peu à peu de signification et d'utilité dans le contexte du capitalisme moderne au profit de celui de marché organisé, impsépar les oligopoles internationaux.

Parallèlement à cette évolution, on assiste à une transformation importante des rapports juridiques : le Droit Romain et le Droit Coutumier, qui sont restés les bases de la société occidentale jusqu'à une époque toute récente, reposaient sur l'absolutisme de la "propriété" des biens réels et sur la fixité dans le temps des rapports contractuels. Or, la propriété des biens tend à se transformer en une détention de symboles fluides représentant des pouvoirs (mis à part les biens de consommation) et les rapports contractuels à adopter comme norme la révision et la transformation constante.

Il paraît donc peu conforme à l'évolution actuelle du capitalisme de penser l'Europe comme une nation élargie (ou à fortiori comme un conglomérat de nations) représentées par des frontières et un gouvernement. Il est plus juste de substituer à ces notions traditionnelles une analogie avec la situation mouvante des bureaucraties d'un ensemble de sociétés en cours de réorganisation et de transformation permanente sous l'impulsion de puissances de plus en plus anonymes et occultes, en réponse à l'évolution des techniques (fabrifications, matières, énergie, transports).

EUROPE et MARCHÉ ATLANTIQUE -

Du point de vue des marchés capitalistes industriels, il est donc certain qu'une Europe élargie à l'Angleterre ou incluant la petite Zone de Libre Echange est tout aussi valable que l'Europe des Six. Mais, à ce titre, le Marché Atlantique est encore plus rationnel.

Tout ce que l'on peut dire c'est que l'unification des marchés d'Europe est techniquement (théoriquement) plus facile à réaliser qu'un Marché Atlantique du fait de la similarité des niveaux des forces productives et des conditions ouvrières et constitue une étape transitoire logique.

C'est bien ce qu'ont initialement pensé les capitalistes américains portés à investir en Europe pour profiter des bas salaires et des taux de profit élevés qui y sont pratiqués, tout en implantant des techniques et des moyens propres à leur assurer la suprématie sur leurs concurrents locaux.

Mais la rapidité avec laquelle l'industrie européenne s'est concentrée et l'organisation qu'elle s'est forgée, notamment par le Traité de Rome et son tarif extérieur commun, ont modifié l'attitude de l'industrie américaine qui n'entend pas aller jusqu'à mettre en danger sa position de "leader du monde libre".

L'Europe ne peut être qu'une zone d'influence, non un ensemble capable d'autarcie, et dès lors qu'elle menace de se constituer en une troisième force entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., on s'empressera de la fondre dans un Marché Atlantique, même prématuré.

LES PROBLEMES AGRICOLES -

Les problèmes agricoles actuels sont la pierre d'achoppement de toute intégration des marchés qu'ils soient simplement européens ou à fortiori atlantiques. Les structures agricoles sont en effet très disparates

d'un pays à l'autre, à l'encontre des structures industrielles, et surtout elles ont été maintenues longtemps dans des états de survivance anachronique pour des raisons politiques (la paysannerie, traditionnelle, religieuse, et nombreuse, formant une clientèle électorale conservatrice de choix).

D'autre part, dans ce domaine, c'est la géographie qui fait la division internationale du travail et crée d'énormes disparités d'un pays à l'autre, l'un étant producteur quand l'autre est consommateur ce qui oppose leurs intérêts. On ne s'étonnera donc pas que ce soit en soulevant des problèmes agricoles que les américains manoeuvrent pour ébranler l'Europe : si, à la faveur des négociations KENNEDY ils parviennent à faire progresser les problèmes agricoles sous la forme d'accords mondiaux sur les prix et les tarifs, on peut prévoir que l'Europe n'aura jamais de réalité politique autonome. On comprend donc l'insistance gaulliste pour faire avancer la politique agricole commune plus vite que les négociations KENNEDY, afin de créer une situation préalable irréversible, mais on est en droit de douter des chances de cette politique.

LES CLASSES OUVRIERES ET L'EUROPE -

Dans l'ensemble, on enregistre une baisse de tension politique des classes ouvrières et de plus un mouvement de recul sur les conquêtes antérieures.

Le capitalisme manifeste ouvertement qu'il ne craint plus beaucoup les syndicats, soit qu'il veuille les intégrer, soit qu'il veuille les "casser".

En Europe, cette situation correspond à une période de suremploi, née des suites de la guerre et du mouvement de capitaux américains vers l'Europe risque de se modifier dans les années à venir. Mais cette circonstance est insuffisante à rendre compte de l'apathie des forces ouvrières.

Il ressort de l'analyse qui précède que la réaction spontanée des masses devant la formation de l'Europe est profondément juste. L'Europe n'est pas l'affaire des peuples, mais seulement des intérêts capitalistes et ce n'est pas dans le cadre des institutions d'une Europe mouvante, véritable tapisserie de Pénélope, que les masses ouvrières peuvent retrouver un niveau de lutte qui leur convienne.

D'autre part, les luttes ouvrières dépendent, en France, en Italie, en Espagne, de l'attitude des partis communistes qui restent liés à la politique de l'U.R.S.S. dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle s'en sort et ne les sert pas.

Enfin, les conditions de la vie moderne ont créé, dans les pays développés, des sources d'aliénation devant lesquelles les masses populaires sont encore complètement passives. Promu au rang de consommateur, le prolétaire devenu client se voit submergé de sollicitations qui lui masquent sa situation : le problème fondamental de l'aliénation dans le travail est esquivé par une offre de biens de consommation et de compensations dans les loisirs dont le capitalisme tire de nouveaux profits. Tandis que s'accroît la misère des sans travail.

Toutes ces conditions rendent problématique dans l'immédiat une intervention politique des forces prolétaires dans les transformations de structures qui s'opèrent actuellement en Europe. Elles laissent, par contre, à penser que ce n'est pas au seul niveau de l'Europe mais en liaison avec les classes ouvrières des Etats-Unis, en prolongation des mouvements sociaux des pays sous-développés, que l'internationalisation des conflits sociaux doit s'opérer car c'est dans ce pays que les conditions et les contrastes de la vie moderne sont poussées à leur paroxysme, et c'est ce pays qui constitue le coeur d'un système capitaliste de plus en plus unitaire.

-o-o-o-o-o-o-o-